

## Bravo M. Magnan !

Dans "L'Action Catholique", M. C.-J. Magnan, Inspecteur Général de l'Instruction publique en cette province, répond comme il convient à l'algare récente du Secrétaire provincial en pleine législature. On sait que M. Magnan avait publié dans "L'Enseignement Primaire", revue pédagogique dont il est le seul propriétaire, une désapprobation motivée du "National Council of Education". S'appuyant sur de solides raisons et sur sa longue expérience, M. Magnan déclarait que nous n'avons pas à souhaiter l'établissement au Canada de ce "Bureau fédéral d'Education" auquel toutes les provinces devraient participer, parce que, sachant comment ces sortes de choses tournent, nous ne tarderions pas à nous trouver en face de "l'école nationale", c'est-à-dire, neutre en anglicisant. Interpellé en Chambre à ce propos, le Secrétaire provincial, M. David, qui a sous sa juridiction tout le département de l'Instruction publique, a désapprouvé l'attitude de M. Magnan dans "L'Enseignement Primaire", déclarant de son siège au Parlement qu'il en déplorait la publication, ajoutant que l'Inspecteur général des écoles catholiques de la province a exprimé là: "des vues personnelles qui ne sont pas les vues du gouvernement ni de la province."

Cette position tranchée du gouvernement, prise par l'un de ses membres autorisés, devient intéressante par le fait qu'elle est en contradiction avec la position prise par M. Magnan, et qui est la bonne. En résumé, l'Inspecteur général trouve que nous n'avons pas à participer en aucune façon à ce "Conseil National d'éducation"; que nous avons ici dans la province de Québec, un système spécial d'Instruction, à base de morale catholique, que ce système nous convient et nous suffit; que, en conséquence, nous aurions tout à perdre à nous amalgamer à une fédération éducative dont l'esprit de la majorité des membres heurte en tous points notre manière de voir.

Dans son article de "L'Enseignement Primaire" M. Magnan rappelle que le 9 avril prochain la troisième Conférence sur l'éducation, "fournira l'occasion, comme le déclarait les journaux, aux éducateurs du Canada de discuter les différents problèmes de l'éducation en notre pays, et surtout de l'efficacité de notre système éducatif pour la formation de bons citoyens." Cette conférence est organisée par le "National Council of Education", dont le siège est à Winnipeg. Le secrétaire général est le major Alfred Ney, venu d'Angleterre au Canada depuis cinq ans à peine.

M. Magnan faisait la remarque que: "Jusqu'ici nous avons cru, et nous le croyons encore, que le Conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec avait la compétence et l'autorité nécessaires pour étudier ce grave problème." A cette prochaine réunion du 9 avril des conférenciers d'Angleterre, de France, des Etats-Unis, des différentes provinces y compris celle de Québec porteront la parole. M. Magnan ajoutait que dès 1922 et 1923, il avait fait connaître dans "L'Enseignement Primaire", avec pièces à l'appui, le "but" que se propose ce National Council. Dès ce moment là M. Magnan prévoyait ce qui attendait les Canadiens français si nous souscrivions au principe faux et dangereux d'un Conseil d'Education neutre pour tout le Canada et tendant à créer un organisme pédagogique "national ou fédéral" contrairement à l'esprit et à la lettre de la Constitution canadienne, qui laisse à chaque province la tâche de l'organisation scolaire, droit primordial pour la province catholique et française de Québec.

Puis M. Magnan terminait ainsi l'article publié dans son propre journal, "L'Enseignement Primaire": "En connaissance de cause, nous combattons depuis vingt-cinq ans l'idée d'un Bureau fédéral d'Education, laquelle idée s'est muée plus tard en un Bureau National d'Education. Le nom a pu changer, mais l'idée reste la même: créer une organisation scolaire permanente fédérale, c'est-à-dire un conseil composé des représentants de toutes les provinces du Canada d'où sortira dans une décennie le fameux Bureau fédéral, projet combattu naguère avec fermeté par M. P.-B. De la Bruyère, ancien surintendant, et auquel s'oppose avec non moins de fermeté son successeur, l'honorable M. C.-F. Delage, Bureau remis pour l'instant afin de ne pas effrayer la province de Québec. Le Bureau fédéral engendrera plus tard l'"école nationale", c'est-à-dire neutre et anglicisante. En matière d'éducation il y a des concessions qui ne sont pas permises."

Chose tout à fait extraordinaire, il s'est trouvé que, en cela, le distingué Inspecteur de l'Education de notre province, en exprimant ses vues "personnelles", a exprimé des vues "qui ne sont pas les vues du gouvernement ni de la province." C'est M. David qui nous l'a dit, et l'aveu est bon à retenir.

Et pourtant, si les menées du "National Council of Education" ne troublent pas la digestion ni du gouvernement ni de son ministre Secrétaire provincial, il ne manque pas d'esprits avisés et de gens sérieux pour s'inquiéter à bon titre de cette campagne patiente et tenace dont le but est déjà assez clair. En juillet 1920 la "Gazette" reproduisant le discours du major Ney, citait ce passage où ce dernier: "exprime l'espoir que le "Kiwanis Club", le "Rotary Club", et autres institutions similaires l'aideront à établir au Canada un système national d'éducation au lieu du système actuel provincial et fait de morceaux qui ne tend qu'à souligner les différences de province à province". Ce qui faisait dire au rédacteur du "Devoir" que c'était la reprise: "non plus, cette fois, dans le brouhaha d'une campagne électorale ou dans l'obscurité des logs, mais autour des tables de banquets, par une association d'allure distinguée, avec l'appui escompté des clubs sociaux, de la vieille campagne contre l'école catholique et française."

Or c'est précisément cela que M. Magnan, à titre de patriote, comme à titre d'officier supérieur de notre organisation scolaire, ne veut pas. Et, pour l'avoir écrit dans son propre journal, "L'Enseignement Primaire", le ministre Secrétaire provincial l'en a sévèrement blâmé. Il l'a blâmé d'abord pour ne s'être pas inspiré des vues du gouvernement sur la question; il l'a blâmé de plus parce que, comme officier public, écrivant dans une revue subventionnée par le gouvernement, il lui était malaisé d'exprimer ainsi librement sa manière de voir. Notre confrère de l'Action catholique trouve l'attitude du ministre plus qu'étrange. C'est vrai que le gouvernement subventionne "L'Enseignement Primaire", mais c'est surtout et uniquement pour l'excellence de cette publication destinée aux instituteurs et aux institutrices catholiques de chez nous. L'Action Catholique n'admet pas que, parce que le gouvernement subventionne la revue pédagogique, le rédacteur propriétaire doive forcément s'inspirer d'abord de l'idée des ministres, avant de s'adresser aux instituteurs et institutrices catholiques. Dans ce cas, notre confrère dit qu'il y aurait lieu de se demander si: "l'aide, dont le gouvernement se fait gloire, lorsqu'il distribue l'argent des contribuables aux institutions enseignantes et hospitalières de cette province..." ne serait pas un présent de Grec?

Dans sa réponse au Secrétaire provincial, M. Magnan rappelle qu'il est propriétaire de "L'Enseignement Primaire" et que s'il retire de ce fait une subvention du gouvernement, c'est que ce dernier a trouvé plus profitable et plus économique de donner de cette façon une revue pédagogique de premier ordre aux instituteurs plutôt que de s'en charger lui-même. M. Magnan déclare avoir toujours joui dans son journal de la plus entière liberté de parole. Il rappelle même que sir Lomer Gouin, lors du fameux débat en Chambre sur l'Instruction obligatoire et le discours Damien Bouchard, donnait raison à M. Magnan d'être intervenu dans son journal: "Nous tenons, dès aujourd'hui, disait Sir Lomer, à nous élever contre le reproche fait à M. Magnan d'avoir, lui fonctionnaire, pris part publiquement à la discussion soulevée dans le public. Nous estimons tout au contraire qu'il aurait manqué à son devoir le plus élémentaire, s'il s'était abstenu dans un pareil débat d'apporter à la discussion les éléments en sa possession pour fournir les bases requises à une saine appréciation."

M. Magnan a lieu de s'étonner que, après cette attitude pleine de bon sens prise par sir Lomer Gouin en une circonstance mémorable, le gouvernement d'aujourd'hui ait recours à une pareille petitesse à son endroit. De fait, il déclare: "Mon intervention de 1926, souffrait encore moins d'inconvénients qu'en 1919, puisque l'existence et le fonctionnement du "National Council" ne touchent ni de près ni de loin à l'administration de notre province. C'est pourquoi le reproche que

## RETAILLES

### Esprits élargis

Les protestations contre l'étalage des médailles... artistiques à l'École des Beaux-Arts de Québec n'ont obtenu jusqu'ici qu'un résultat: elles ont fourni à l'Hon. M. David l'occasion de conseiller à ses Censeurs de faire le voyage de Paris pour s'élargir l'esprit. C'est à voir, si en élargissant l'esprit par ce procédé, on ne risque pas de le déformer! La chose s'est vue assez souvent et les esprits ainsi élargis n'ont pas toujours été un apport très précieux pour notre race...

L'entêtement que mettent les autorités à maintenir dans son intégrité le dénuement... artistique des "polissons" de plâtre qui ornent (?) l'École des Beaux-Arts, a quelque chose qui surprend. Cette intégrité est-elle une condition sine qua non de formation artistique, ou bien la maintient-on uniquement pour le plaisir de protester contre la "pudibonderie" de moralistes trop étroits... parce qu'ils ne sont jamais allés à Paris?!

La qualité des protestataires, et les conditions sociales de notre pays, devraient pourtant compter pour quelque chose dans cette histoire. Il est louable d'avoir l'esprit élargi à condition que son élargissement soit normal, et non pas poussé uniquement dans une direction... la mauvaise! Il semble que le "Ministre" des Beaux-Arts aurait pu, sans compromettre notre formation artistique, faire droit aux réclamations très mesurées, et bien fondées, de ceux qui réclamaient pour les statues exposées en public un minimum de pudeur. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait?

Notre pays se trouve dans des conditions morales particulières et il s'en est trop bien trouvé jusqu'ici pour qu'il soit utile de l'en faire sortir. Y gagne-t-on tant que cela dans l'ensemble à se "dénier" trop vite?

D'autre part, la thèse morale soutenue par les protestataires est d'application générale et elle a été soutenue dans tous les pays par des personnages dont la valeur intellectuelle et la haute et large culture pourraient soutenir bien des comparaisons! Il y a donc, d'une part, des inconvénients sérieux, connus, pesés et signalés par des gens sérieux, et de l'autre, des avantages artistiques très hypothétiques dont il semble qu'on n'a pas établi bien clairement la réelle portée!

Des vues élargies normalement, dans tous les sens, pourraient amener de nouvelles lumières sur le problème et pousser à de nouvelles conclusions... Qu'il en soit ainsi!

### Paroles sensées

A ce propos, un Père de famille, qui n'a peut-être jamais vu Paris, le pauvre! écrit quand même très sensément dans l'Action Catholique:

"Du reste, si on en juge par les travaux déjà exposés à cet établissement, je ne vois pas bien comment ces modèles et encore moins les modèles vivants sont si nécessaires. On établira, ce me semble, la perspective d'un corps en partie voilé tout aussi bien que celle d'un corps nu, au début des études de la science du dessin."

Et à côté de cela notre pittoresque pays offre tant de motifs d'entraînement; pourquoi est-il si urgent d'attaquer d'abord l'étude du nu, plutôt que de se former des paysagistes, des peintres de marines, de fleurs, d'oiseaux.

"Je connais plusieurs jeunes filles qui auraient suivi ces cours et qui en furent dissuadées après information prise. Le ministre "aux larges vues" n'a peut-être pas l'on m'a fait est souverainement injuste et l'ordre qui l'a suivi ne saurait être accepté sans protestation."

M. Magnan termine par une déclaration qui est à la fois pleine de fierté, et pleine du sens de l'honneur. M. Magnan, tout en étant fonctionnaire, est aussi journaliste, et nous dirions même, après l'affirmation qu'il vient de faire, qu'il est surtout journaliste. Il comprend toute la grandeur de la noble profession; il en accepte aussi et avec une belle cranerie, toute la responsabilité. Et de cela, nous le félicitons cordialement. L'exemple qu'il donne dans le dernier paragraphe de sa protestation est un exemple donné à tous les journalistes dignes de ce nom.

"... A tout événement, dit-il, je briserai ma carrière plutôt que de renoncer à la légitime liberté que tous les gouvernements qui se sont succédés à Québec depuis 1898 m'ont accordée dans la direction de ma revue; mais je garderai ma plume pour combattre les projets qui menacent le peuple canadien-français dans ce qu'il a de plus cher: son système scolaire catholique et français."

Et c'est pour avoir posé ce bel acte de probité professionnelle que nous disons à M. Magnan: "Bravo!"

### Bonne riposte

M. C.-J. Magnan relève le désaveu que lui a infligé si malencontreusement, en pleine Chambre, l'Honorable Athanase David au sujet de son attitude à l'égard du "National Council of Education". A une attaque furibonde du Général Smart, le Secrétaire Provincial avait riposté pitoyablement qu'il regretterait l'article de M. C.-J. Magnan et qu'il espérait qu'à l'avenir M. Magnan éviterait de prendre dans un organe "subventionné par le Gouvernement une attitude qui n'est pas celle du Gouvernement ni de la Province."

M. Magnan avait-il en tort de ne pas aller consulter M. David avant de dénoncer le Conseil National d'Education? La prétention de M. David révèle une étrange conception du rôle que doivent tenir à son égard ceux que protège le Gouvernement. Lorsque le Gouvernement aide un journal ou une œuvre quelconque de ses deniers, exige-t-il en retour l'esclavage total? Enlève-t-il à ses obligés la faculté de penser par eux-mêmes?...

M. C.-J. Magnan vient d'entreprendre une vigoureuse justification dans "L'Action Catholique" et il y soutient son attitude avec une solide et abondante documentation.

### L'Enseignement Primaire

Tout d'abord, M. C.-J. Magnan rétablit ses droits à l'égard de la revue "L'Enseignement Primaire" dans laquelle a paru l'article incriminé. Il rappelle qu'il en est le Directeur et le propriétaire. Le Cabinet Marchand en lui apportant en 1898 l'appui des subsides provinciaux n'a voulu exercer aucun contrôle et il l'a laissé à M. Magnan la pleine responsabilité de la rédaction et de la direction de sa revue. Cette attitude a été maintenue jusqu'au 18 mars 1926 par les Cabinets qui ont suivi et pour que cette confiance fut enlevée à M. Magnan dont la compétence et les longs services, sans parler de l'équité naturelle, méritaient mieux, il a suffi qu'un député, le Général Smart, brandisse le fouet devant l'Hon. M. David...

Il aurait été convenable qu'au moins M. Magnan soit invité à donner les raisons qui le poussaient à dénoncer le "National Council of Education". Pour ce faire, il avait peut-être des raisons solides qui échappaient à MM. Smart... et David! Il aurait été prudent d'attendre cette justification avant d'infliger à M. Magnan un blâme officiel.

### Des explications

Cette justification nous l'aurons quand même puisque l'Action Catholique est en train de publier un (Suite à la page 8)

### Notes outaouaises

## L'esprit de Locarno

Mon ami le Reporter avait l'air tout soucieux lorsqu'il vint s'asseoir auprès de moi dans la Galerie réservée au public, à la Chambre de Communes. En bas, les députés écoutaient machinalement M. Dunning et M. Meighen se dévorer mutuellement et se traiter de mal élevés, et le public s'amusait comme une petite baleine. Mais mon ami restait sombre comme un jour d'éclaboussure à la banque, ou chez le marchand de charbon.

— On dirait, lui dis-je, que tu es perdu un pain de ta cuite, ou bien parié ta paie de la semaine en faveur du mauvais Elliott dans West-Middlesex; dans ce dernier cas, je conçois ton abattement, et qu'une majorité adverse de 2681 te déprime un peu; mais cheer up, ce Parlement ne peut pas durer plus que quatre ans et demi encore... — FICHE-MOI LA PAIX, répondit le reporter, avec ton petit parlement canadien. Ce n'est pas lui qui m'intéresse, c'est le grand, le vrai parlement, celui qui siège à Genève et résume l'univers...

— Excepté, dis-je le Vatican et ses trois cents millions, l'Allemagne et la civilisation germanique préconisée l'autre jour par M. Bourassa... — Je l'arrête là, fit mon ami, toujours à voix basse, car le policeman nous regardait de travers. Je sais bien que M. Bourassa a endossé la civilisation germanique au même titre que la latine et la britannique, qu'il prétend toutes trois nécessaires à l'Europe. Mais une lecture que je viens de faire me rend maintenant inquiet à ce sujet. Je sais qu'en défendant ainsi la "kultur" dans ses aspects acceptables, le député de Labelle y met comme condition le retour de l'Autriche à son centre ancien, qui est Berlin. Il croit que l'influence autrichienne compensera utilement l'influence prussienne, la première étant catholique et l'autre brutale. Mais est-ce bien sûr et qui nous dit que les catholiques ne continueront pas à d'être les éternelles victimes? En tout cas, ce que je viens de lire dans "l'Illustration" ne me rassure pas. Une collaboratrice de talent, Noelle Roger, était à Genève au commencement de la session de la Société des Nations qui vient de s'ajourner faute de s'entendre. Tu te souviens que l'entrée de l'Allemagne a fait rater toute la session, qu'on a dû ajourner pitoyablement à septembre prochain. Or, les Allemands ont dû en être fort déçus, car ils étaient arrivés à Genève avec des airs conquérants. La reportesse dont je te parle écrivait à son journal que les délégués allemands, Luther et Stressman, sont arrivés accompagnés d'une délégation de 35 personnes, plus 80 journalistes et 24 photographes. A l'hôtel Métropole, ils avaient réservé 45 chambres et 10 salons. Des automobiles de luxe... boche étaient venues de Berlin, ainsi que deux immenses camions, pour démanteler tout ce monde. Dès le lendemain matin, des camelots criaient en allemand le nom du "Berliner Tageblatt" et du "Frankfurter Zeitung". Bref tant pis pour les pieds des voisins. On avait lu l'image même de ce qui va se passer à l'avenir, car il faudra bien finir par les admettre, et ce n'est pas M. Chamberlain qui s'y opposera. Or, est-ce que cette révélation nouvelle du caractère encombrant des Teutons ne t'inquiète pas un peu? Songe qu'ils amènent avec eux plusieurs pays satellites de leur influence, tels la Suède, la Norvège, d'autres encore, et que tout ce poids va peser contre le groupe latin, déjà pas très uni du reste. Je commence à craindre que M. Bourassa ne se fasse illusion sur la civilisation germanique et ses avantages, ou même sur le degré d'influence possible de la sympathique Autriche dans l'organisme tonton plein d'appétit et de marge. Enfin, qui vivra verra. Mais j'aime mieux être ici qu'en Pologne et considérer la "civilisation germanique" à bonne distance.

— Je crains, dis-je à mon ami que tu ne sois pas suffisamment imbu encore de l'esprit de Locarno. Attendons le prochain

## Exemple à Suivre

La maman modèle, qui, dans nos "Quésita", demande qu'on lui suggère des recueils de récits attrayants et moraux pour la jeunesse, mérite qu'on signale sa façon d'entendre la formation des enfants. Le soir, une fois les devoirs divers de la journée remplis, cette bonne maman lit à sa petite famille, curieuse et attentive, les récits que publie le Bien Public et des passages de la vie des Saints ou de l'Histoire Sainte.

Que cette maman continue et qu'elle ait des imitatrices! A cette époque de la vie, où l'âme des enfants est encore vierge de toute empreinte, et où, devant les mille problèmes de la vie qui échappent aux adultes trop distraits, les petits s'arrêtent, curieux et intéressés, les moindres choses ont leur importance. C'est un tort de sourire devant les curiosités et devant les besoins de savoir et de s'émerveiller des enfants. Il y a là une manifestation de l'éveil de l'âme neuve et fraîche des petits, et il importe dès le début de donner à ces âmes une alimentation saine et reconfortante.

Un bon mot, un récit ou un geste qui frappent un enfant peuvent avoir leurs répercussions sur toute sa vie. Un chant, un conte, une image peuvent frapper assez fortement une imagination d'enfant pour qu'il en garde l'impression toute sa vie.

La maman qui fait de bonnes lectures à ses enfants agit donc en maman sage et clairvoyante. Pour elle, et pour celles qui l'imiteront, le Bien Public continuera de publier de beaux récits, intéressants et moraux, et il évitera comme par le passé de montrer les tares, les turpitudes et les faiblesses de l'humanité.

L. T.

## Faites, Seigneur, qu'un jour nous revenions !

### Les Liens du Foyer

L'Angelus venait de sonner au clocher paroissial qu'on pouvait apercevoir derrière les hautes branches des bouleaux. Emporté par la légère brise du soir, le son argentin passa sur la campagne silencieuse, avertissant les cultivateurs de se recueillir un instant pour saluer l'auguste Vierge, puis vint se perdre en écho sous l'humble toit des Rivard, situé au haut de la colline.

Dès que les premiers tintements frappèrent l'oreille de la vieille Marie, elle sentit comme une douleur poignante qui étreignait son cœur, et posant sur la table son bol de lait, elle essuya une grosse larme qui descendait le long de sa joue. Et pourtant elle l'avait entendue bien souvent, cette cloche, qui était devenue en quelque sorte l'objet de ses affections. Ce furent ses joyeux envolées qui annoncèrent son mariage avec Baptiste Rivard et la naissance de chacun

de ses enfants, de même que ce furent ces tintements lugubres qui, trente ans après, s'étaient faits entendre pour la mort de son époux, affreusement broyé sous les pieds de ses chevaux. Pourquoi donc enfin ce serrement de cœur et ce soupir poussé avec tant de peine? C'est que la vieille Marie songe que désormais, cette cloche, elle ne l'entendra plus.

Demain toute la famille quittera la terre natale pour s'en aller aux Etats-Unis. Depuis longtemps Eusèbe, seul soutien de sa vieille mère et père de cinq enfants, roulait en son esprit de projet de s'enrichir dans les usines américaines. Son père, brave et honnête cultivateur, lui avait confié, sur son lit de mort, la terre paternelle qui avait vu naître et s'éteindre quatre générations. Cette terre défrichée par son bisaïeul, fécondée par les sueurs de ses aïeulx, elle avait été le té-

(Suite à la page 3)

### La voix du Pape

## Encyclique de S. S. Pie XI sur les missions

A Nos vénérables Frères, patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires des lieux en paix et communion avec le Siège apostolique.

### Pie XI, pape

Vénérables Frères, Salut et bénédiction apostolique.

Il est un fait qui ne peut échapper à une étude attentive de l'histoire ecclésiastique: depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne, le principal souci et la pensée des Pontifes romains furent d'apporter aux peuples assis "dans les ténébre et l'ombre de la mort" la lumière de la doctrine évangélique et de la civilisation chrétienne, sans jamais se laisser effrayer par les difficultés ni par les obstacles. L'Eglise n'a pas, en effet, d'autre mission que d'étendre dans tout l'univers le règne du Christ et de faire participer tous les hommes au bienfait de la Rédemption. Quel que soit l'homme que le choix divin ait établi ici-bas Vicaire, de Jésus le Prêtre

ce des pasteurs, il ne peut nullement se contenter de protéger et de garder le troupeau du Seigneur dont il a reçu la direction; il manquerait à son devoir principal s'il ne mettait tous ses efforts à gagner au Christ et à lui adjoindre les âmes étrangères ou éloignées de lui.

### Le Saint-Siège et les missions

Le commandement divin qui les obligeait d'enseigner et de baptiser toutes les nations, à toute époque, Nos prédécesseurs l'ont manifestement exécuté. Les missionnaires qu'ils envoyèrent et dont un grand nombre reçut la vénération publique de l'Eglise soit pour leur éminente sainteté, soit pour leur courageux martyre, ces missionnaires ont mis leur zèle avec un succès variable à éclairer de notre foi l'Europe et, les contrées à peine découvertes et explorées ou même complètement ignorées. Le succès fut variable, disons-Nous; parfois, en effet, lorsque les missionnaires travaillaient presque en vain ou subissaient soit la mort, soit l'expulsion, le champ qu'ils commençaient à cultiver perdait à peine son aspect sauvage ou bien, après avoir été changé en jardin tout fleuri, il était laissé sans culture et peu à peu envahi par les ronces et les broussailles.

Il faut s'en réjouir: en ces derniers années, les Congrégations qui se consacrent aux missions près

(Suite à la page 3)

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

ST-ALEXIS-DES-MONTS

In memoriam

Le 20 mars, l'ange de la mort descendit au son de l'Angelus, clore les paupières de l'une de nos pieuses Enfants de Marie: Mlle Antoinette Soucy, fille de M. Olivier Soucy, sacristain de notre paroisse.

Il manquait donc une fleur au parterre de la Vierge puisque les Anges sont venus la cueillir dans cette vallée de larmes... Pourquoi ne pas plutôt arracher les boux épineux qui menacent de blesser l'imprudent qui s'en approche? Ah! le ciel a des mystères que seules les âmes éclairées au flambeau de la foi peuvent résoudre.

Vingt-quatre printemps à peine avaient vu recé la jeunesse. Heureuse enfant! elle n'avait connu de la vie que les roses de l'aurore et la tendresse des siens. Les désemparements du monde n'avaient point terni cette perle précieuse dont l'éclat avait attiré les regards de Jésus. Dès ses jeunes années, Dieu lui présenta le calice de la souffrance qu'elle but jusqu'à la lie, en prononçant le "fiat" des âmes vraiment résignées.

Parents affligés, compagnes sympathiques, laissez la douce espérance consoler vos cœurs endoloris. Quand se lèvera pour nous le jour sans soir nous retrouverons là-haut celle que nous pleurons et nous chanterons avec elle un éternel Alleluia de gloire dans la vision des bienheureux.

Le 21, fut baptisée Marie-Thérèse-Rollande, enfant de M. et Mme Napoléon Clément, Parrain et marraine: M. et Mme Paul Labonne, Porteuse: Mme Yve Edouard Clément.

Le démon se glisse dans nos âmes par bien des moyens, mais la porte par où il entre le plus souvent, c'est la vanité et la complaisance en nous-mêmes.

Abbé Baudrant.

ST-GEORGES DE CHAMPLAIN

Chez M. Denis Turcotte, eut lieu, à l'occasion de la visite de parents et d'amis un euebre des plus intéressants auquel assistèrent les personnes suivantes: Mme Urie Gaudette et sa fille Jeanne qui firent les honneurs de la musique, Mme veuve Isaie Giguère, sa fille Irène Giguère, Mlle Germaine Lamblin de Grand'Mère; M. et Mme Eugène Lafrenière, de Ste-Flore; M. et Mme Alfred Larocque, de St-Georges; Mme Arthur Bellemare, sa fille Bibianne Vincent, Lucien Marlet de St-Georges; M. et Mme Eugène Lafrenière de Grand'Mère; MM. Philippe Turcotte, Denis Turcotte, Mlles Cécile Beupré et Graziella Turcotte, de St-Georges.

Tous se séparèrent à une heure avancée, enchantés de ces amusements à la fois récréatifs et beaux.

CHARETTE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Séverine Gélinas, décédée à l'âge de 51 ans et onze mois. Elle s'éteignit dans la paix du Seigneur, au milieu de tous ses parents. La sépulture eut lieu le 25. Le service fut chanté par M. Mennier, curé de St-Élie, accompagné de M. le Vicaire de St-Paulin, et de l'abbé Lamy, vicaire de St-Barnabé. Touchait l'orgue: M. Dionis Gélinas, curé de Charette. Tous les chantres étaient présents.

Conduisait le deuil: M. et Mme Hormisdas Gélinas des Trois-Rivières, beau-frère et belle-soeur. Conduisait le convoi funèbre: M. Onésime Déziel, son gendre. Les porteurs étaient ses deux fils: M. Florido et Alpha, ses frères M. Joseph et Elzéar Gélinas.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux M. Adélar Gélinas; cinq filles: Mme Onésime Déziel née Mathildée, de Charette, Mme Dionis Julien, née Aurore, de St-Paulin, Mme Maxime Lessard, née Irène, de Charette, et Mlles Rosée et Lina, deux fils: Florido et Alpha et aussi neuf petits-enfants, cinq frères et trois sœurs.

La quête fut faite par M. Aimé Pelletier de St-Élie accompagné de Mlle Léda Gélinas de Charette et M. Omer Gélinas de Charette accompagné de Mlle Léa Julien de St-Paulin.

Dans le cortège on remarquait: M. et Mme Hormisdas Gélinas, M. et Mme Joseph Gélinas des Trois-Rivières; M. Elzéar Gélinas, St-

Mare de Shawinigan; M. et Mme Hector Pelletier de St-Élie; MM. Albert Gélinas, Victor Gélinas, Ernest Déziel, Elzéar Marcouiller, Alpha Gélinas, Rosaire Gélinas, Armand Lampron, Isaie Lampron, Henri Lampron, Roméo Arvisais, Mlle Exaudina Lampron, Alice Arvisais, Antoinette Arvisais, Annette Pelletier, Mme Sévère Déziel, M. et Mme Urbain Déziel, Mme Arthur Gélinas, M. et Mme Sévère Gélinas, M. Donat Boulanger, Mlle Florida Boulanger, M. et Mme Jos. Boulanger, M. et Mme Almazare Gélinas, M. Joseph-Eddy Gélinas, Mlle Donia Gélinas, MM. Arthur et Ovide Bellemare, M. et Mme Herculé Bellemare, M. Ovide Gélinas, M. et Mme Nara Lampron, M. et Mme Jos. Auger, M. et Mme Doniasse Diamond, M. Amédée et Bernard Lessard, Mme Maxime Diamond, Mlle Léa Marcouiller, M. Albert Diamond, M. Israël Diamond, M. Jos. Diamond, M. Charles Diamond, M. Gédéon Gélinas, M. H. Gélinas, M. G. Gélinas tous de Charette, M. et Mme Napoléon Lord, M. Paul Lord, Mlle Clarina Lord, M. et Mme Tréfilé Descôteaux, M. Elmine Descôteaux, M. et Mme Adélar Dupont, M. Narcisse Dupont de St-Élie, M. Jos. Dupé St-Paulin; M. Tél. Pelletier de St-Paulin, M. et Mme Ovide Lord de St-Barnabé, M. et Mme Philias Gélinas de Charette et un grand nombre d'autres.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

Notes: M. Rodolphe Déry, Mlle Emilienne Déry, M. Philibert Lafontaine et sa sœur Annette, M. Bernard Déry et Gustave Déry ainsi que M. Benoit Déry tous de St-Adolphe en visite chez des parents et des amis.

M. Benoit Trudel de St-Stanislas de passage ici la semaine dernière.

M. Albert Châteauneuf et sa sœur Maria en promenade chez des parents.

M. Irénée Trépanier de Témiscamingue et M. Freddy Moreau de St-Tite à St-Sévérin vendredi passé.

Mlle Florida Lafontaine et son frère de St-Stanislas chez M. Irénée Lafontaine.

ST-MATHIEU

Décès

Le 31 mars, M. Marguerite-Yvonne, enfant de Lionel Auger.

À l'occasion de la fête de Pâques nos institutrices sont allées visiter leurs familles.

Résultat du concours de classes à l'école du village tenue par Mlle Béatrice Baril, inst.: 6ième année: Ère, Mlle Florence Gélinas 5ième année: Ère, Lucienne Riopel; 4ième année: Ère, Thérèse Gélinas; 3ième année: Ère, Germaine Langlois; Deuxième classe tenue par Mlle Marguerite-M. Joinville inst.: 2ième année: Ère, Lucienne Gélinas; Ère année: Ère, Laurette Grenier.

On ne peut pas comprendre le pouvoir qu'une âme pure a sur le bon Dieu. Ce n'est pas elle qui fait la volonté de Dieu, c'est Dieu qui fait sa volonté.

Bx Curé d'Ar.

PROULXVILLE

Baptêmes: M. et Mme Willie Thiffault font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils baptisé sous le nom de Joseph-Robert, Parrain et marraine: M. Adélar Bordeleau et Mlle Alice Vandal, oncle et tante de l'enfant, Porteuse: Mme Onésime Thiffault.

M. et Mme Jos. Trudel, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Blaise-Angèle, Parrain et marraine: M. Maurice Lafontaine et Mlle Mariette Lafontaine oncle et tante de l'enfant, Porteuse: Mme Ovide Lafontaine.

Notes: M. Rodolphe Déry, Mlle Emilienne Déry, M. Philibert Lafontaine et sa sœur Annette, M. Bernard Déry et Gustave Déry ainsi que M. Benoit Déry tous de St-Adolphe en visite chez des parents et des amis.

M. Benoit Trudel de St-Stanislas de passage ici la semaine dernière.

M. Albert Châteauneuf et sa sœur Maria en promenade chez des parents.

M. Irénée Trépanier de Témiscamingue et M. Freddy Moreau de St-Tite à St-Sévérin vendredi passé.

Mlle Florida Lafontaine et son frère de St-Stanislas chez M. Irénée Lafontaine.

Sympathies

Nous offrons nos sincères condoléances à Mme Arthur Gagnon à l'occasion de la mort de sa sœur Mme St-Amant de St-Tite.

SOLIDARITE

Assurons-nous chez nos gens. Gardons notre argent en famille en nous assurant chez J.-A. CHARBONNEAU, Courtier, 189 Notre-Dame, Trois-Rivières.

HOTEL PLACE VIGER Gare Viger, Montréal. L'hôtel qui a gardé son cachet bien français, la bonne cuisine canadienne. Prix modérés. Personnel bilingue.

PROVISION DE LAIT ASSUREE

De temps à autre il arrive à presque toutes les ménagères de manquer de lait à la maison si elles se fient uniquement au laitier. La tenté ou d'autres imprévus interrompent parfois les livraisons. De nombreuses ménagères s'assurent toujours contre tout événement une provision de lait pur et frais en gardant une réserve de lait St-Charles de Berden. Elles trouvent que l'emploi de ce lait si commode "dans les recettes partout où il faut du lait" donne les meilleurs résultats pour la cuisine. Sa richesse crémeuse ajoute une nouvelle saveur aux mets. Chaque grande boîte diluée avec une égale quantité d'eau fournit quatre grandes tasses de lait riche en crème. Le lait St-Charles peut être employé tel qu'il est si on le préfère aussi riche. On s'en sert non-dilué dans le café, le chocolat et sur les crêpes.

TOUJOURS LES MEMES

Une fondation irlandaise

Les catholiques irlandais de la province de l'Alberta ont organisé une souscription de cent mille dollars pour fonder "un collège catholique de l'Université d'Alberta."

Cette fondation ne dit rien aux catholiques de langue française de l'Alberta pour la bonne raison qu'ils ont déjà, pour donner une formation classique à leurs enfants, le journal des Oblats et le collège des Jésuites. Et cet enseignement est bilingue, ce qu'il ne serait au "collège de l'Université d'Alberta."

Le "Droit" a découvert que le prospectus français ne contient pas certaines raisons données dans le prospectus anglais et ils demandent si l'on ne veut pas tromper nos compatriotes.

Les souscriptions dans les provinces françaises n'ayant pas donné le résultat attendu, on veut maintenant obtenir au moyen d'une taxe la somme de 840,000 qui manque aux promoteurs du projet.

"Le procédé, écrit le "Droit", n'est ni délicat, ni honorable, ni juste, car enfin, cette somme qu'on exige des catholiques de langue française, on n'a pas le droit de s'en servir pour des œuvres scolaires qui, non seulement, ne sont pas adoptées à leur génie, mais qui sont destinées à tuer les œuvres qu'ils ont fondées et qu'ils soutiennent depuis nombre d'années."

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: Philémon Daignault et Ovide Blais, industriels de la cité des Trois-Rivières, et y faisant affaires en société sous le nom et raison de "CREMERIE DES TROIS-RIVIERES" Cédants-autorisés.

Avis est par les présentes donné que Philémon Daignault et Ovide Blais, industriels de la cité des Trois-Rivières, ont, le 31ème jour de mars 1926, fait une cession autorisée de tous leurs biens pour le bénéfice de leurs créanciers, et que M. Adélar Provencher, séquestre officiel, n'a nommé gardien des biens des débiteurs jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Trois-Rivières, au Palais de Justice, au bureau de M. Adélar Provencher, le séquestre officiel, le 13ème jour d'avril 1926, à quatre heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif des débiteurs sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté aux Trois-Rivières, ce 1er jour d'avril 1926.

Henri Bisson, Gardien. Bureau: 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, Qué.

Pâle et Nerveux.

M. J. Zielenski de Toronto, Ont., écrit: "Je désire donner mon appréciation sur le Novoro du Dr Pierre. Avant d'employer ce remède je me sentais faible et nerveux et avais un teint bien pâle. Je prends le Novoro du Dr Pierre depuis peu de temps seulement et je me sens bien plus fort, mon système nerveux est revenu à son état normal et mon teint a repris sa couleur naturelle. D'autres personnes d'ici qui ont également employé le Novoro ont obtenu d'aussi bons résultats." Ce célèbre remède végétal améliore le sang, fortifie le système nerveux et régénère l'organisme. Il n'est pas vendu par l'entremise des droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Un journal intéressant et une brochure contenant de plus amples renseignements, seront envoyés gratis par le Dr Peter Fahney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbé D. Gélinas est le gérant-général.

Annouces - - Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionel.

TERRE A VENDRE—120 arpents de bonne terre, en culture, bonnes bâtisses, maison un étage et demi, eau dans la maison et dans les bâtiments, améliorations modernes, dix arpents des écoles. Conditions faciles. S'adresser à M. Arthur Deschênes, 273, rue Ste-Catherine, Les trois-Rivières, mardi 11-23 Rev. au 27 av.

A VENDRE. — Deux maisons. Une, rue Bonaventure et l'autre, rue Cartier. Pour informations s'adresser à 102a Bonaventure j.n.o. mardi et jeudi

Province de Québec, District des Trois-Rivières, Cour Supérieure No 324.

Dame Léa Bellemare, épouse commune en biens de Hormisdas Lamy, commerçant, de la cité des Trois-Rivières, judiciairement autorisée à ester en justice

Demanderesse, vs Ledit Hormisdas Lamy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été, ce jour, instituée par la demanderesse contre le défendeur. Trois-Rivières, ce 15 mars 1926.

Fortunat Lord, Procureur de la demanderesse. 23-25-30-1-6-8-13-15-20-22

AVIS

Avis vous est donné qu'une assemblée spéciale des membres de la Compagnie "Provinciale" d'Assurance Mutuelle contre le feu des Beurrieres et Fromageries de la Province de Québec, sera tenue en la ville de Nicolet, dans la salle de l'Hôtel Lemire, mardi, le 13 avril, 1926, à 10 heures de l'avant-midi, à l'effet d'amender ses règlements ou quelqu'un d'entre eux, ou d'en faire de nouveaux.

Par ordre de M. Denis Proulx, Président de la dite Compagnie. EMILE NOURY, Secrétaire-Trésorier. 23-30-6

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières. No 300

COUR SUPERIEURE

ROBERT GERVAIS, agent, de Victoriaville, Demandeur, vs

G.-H. Houde, autrefois de la ville de Nicolet, et maintenant de lieu inconnu, Défendeur.

J.-A. LEFEBVRE, propriétaire de garage, de Nicolet, Mis-en-cause.

IL EST ORDONNE au défendeur de comparaître sous un mois. Trois-Rivières, 25 mars 1926.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S., District des Trois-Rivières.

Laliberté & Marchand, Procureurs du demandeur. 1-6

JOYEUSES PAQUES

Le Dr AUGUSTE MASSICOTTE, chirurgien-Dentiste, de retour d'un voyage de quelques mois en Floride, sera comme d'habitude à la disposition de sa clientèle à ses bureaux de la rue des Forges. A tous ses clients il souhaite de joyeuses Pâques.

FORGE DOW CROWN STOUT (mûri a point) Après de longs mois d'hiver. Après notre long et rigoureux hiver, le corps épuisé a besoin d'un reconstituant, mais il importe, dans ce cas, de choisir un breuvage qui soit, en même temps, un tonique rapide et sûr. Depuis des siècles, on a découvert que le houblon et le malt, préparés dans des conditions idéales, possèdent des propriétés nutritives et fortifiantes, telles qu'on les trouve dans le porter DOW CROWN STOUT, breuvage populaire approuvé par la profession médicale dans tout le Canada et ailleurs. Ayez toujours une caisse de porter DOW CROWN STOUT chez vous. Téléphonnez à votre épicer de vous en envoyer une caisse aujourd'hui.

L'ANNONCE BIEN FAITE  
est le phare qui guide  
l'acheteur averti. Etei-  
gnez cette lumière et le  
magasin le plus achal-  
andé sera bientôt fermé

# LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles  
Lecture saine et  
instructive  
Chiffres de circulation  
fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE MARDI, 6 AVRIL 1926

PAGE TROIS

## Faites, Seigneur, qu'un jour nous revenions!

(Suite de la page 1)  
moins des réjouissances et des deuils de la famille. Elle avait maintenant comme une âme qui vivait en elle et qui redisait sans cesse l'histoire de ces humbles fils du sol, qui se dévouaient dans leur petite patrie pour augmenter la gloire de la grande patrie, le Canada.  
Pendant quinze ans Eusèbe avait continué la tradition familiale, faisant ses délices de cultiver le sol, de soigner ses animaux domestiques, et le nom d'habitant était aussi noble pour lui que le titre de roi. Mais un jour il reçut une lettre d'un cousin qui était allé s'établir aux "Etats". Celui-ci lui racontait comment il y avait fait fortune en peu de temps, combien la vie était facile et agréable dans les grandes villes.  
Dès lors un seul rêve hanta l'imagination de notre homme, celui d'aller rejoindre son cousin en terre américaine. Toutes les illusions s'évanouirent obsédant son esprit et le détourner de son ouvrage; il se voyait millionnaire en un instant, vivant dans un château magnifique et n'ayant plus rien à faire qu'à commander à une troupe de serviteurs. Peu à peu il prit en dégoût le travail de la ferme, et, par suite, les récoltes se firent moins bonnes. Jean, le plus vieux des enfants, essaya, il est vrai, de remédier à la situation par un travail plus ardu, mais qui pouvait, presque seul, en un garçon de dix-sept ans sur un domaine si vaste? Forcé fut au père de vendre sa terre et de songer à suivre ses compatriotes qui avaient pris la route de l'exil.  
Le jour où Eusèbe annonça à la famille qu'on devait partir, ce fut comme un coup de foudre pour la vieille Marie. N'osant elle-même parler à son fils pour le détourner de son projet, elle avait demandé à l'aide d'un de ses amis influents, un cousin de son mari. "Mais la terre est vendue à cet homme, dit-il, et j'ai le garant que son sera bien traité aux Etats. Regarde ton cousin Arthur, il fait des bonnes gages, et si la sa maison à lui; plus besoin de se "désolier" à labourer et à faire les foins". Il fallut donc céder. Une semaine s'est écoulée et voici qu'on prend le dernier souper dans la petite maison construite il y a plus d'un siècle par les mains vicieuses des ancêtres.  
Tout a été préparé pour le départ et la maison dépeuplée présente un aspect morne et lugubre. Les murs défraîchis sont nus; on a enlevé le grand crucifix suspendu au fond de la pièce, et à sa place la peinture est restée plus foncée, comme si le signe du chrétien voulait, lors même que toute autre chose serait partie, demeurer pour toujours dans ce sanctuaire, où tant de fois s'était manifestée la présence des ancêtres. Le grand cadre de la Sainte Famille, mobilier indispensable de toutes les maisons canadiennes, a aussi laissé sa trace; c'est ce carré d'un vert plus foncé juste au-dessous du crucifix.  
Le poêle à deux ponts près de la cheminée de gauche, où durant les froides soirées d'hiver la famille se réchauffait, est démonté. L'horloge sur la corniche du foyer a également disparu et ses tics-tacs ne se font plus entendre. Seul au milieu de ce remue-ménage l'âtre a conservé son caractère antique. Depuis longtemps on n'y avait pas fait de feu, et si, en ce moment, on eût ramené les vieilles cendres qui y reposaient, on eût entendu la voix des ancêtres disant: "Ne quittez pas la terre paternelle. C'est votre plus grand trésor, l'or et l'argent ne peuvent être comparés avec elle. N'allez pas laisser en friche ce sol précieux, fécondé par les sueurs de vos pères."  
Autour de la pièce s'entassaient les colts qui contiennent tous les biens de la famille. Dans ces deux valises attachées avec de grosses cordes on a mis tout le linge; dans cette boîte moins longue et moins haute on a empaqueté soigneusement les ustensiles de cuisine et la vaisselle. Enfin le buffet de chêne, la grosse berceuse, et le petit ber, et les quelques autres meubles ont été emballés avec de la paille dans les deux caisses tout près de la porte.  
A part la vieille table aux pattes courbées et les quelques chaises défoncées qu'on avait dû garder pour le souper, tout est disparu. Sur la table aussi on ne voit que l'essentiel: du pain, un petit morceau de beurre, des patates qu'on a fait cuire dehors sous la cendre, et un peu de lait. Les deux pontes du

plafond, éclairées par les rayons du soleil couchant, projetaient leur ombre dans la pièce comme deux grands bras qui eussent voulu retenir la famille sur la terre, que les ancêtres avaient conquis pied par pied, ponce par ponce sur la forêt millénaire et à laquelle ils avaient consacré le meilleur de leur âme.  
Pendant le repas la conversation est languissante et un silence de mort semble planer dans cette atmosphère chargée de tristesse. De temps en temps la vieille Marie pousse un soupir longtemps comprimé ou essuie furtivement une larme qui coule le long de sa joue ridée. Elle tient sa tête penchée pour qu'on ne puisse lire l'angoisse de son âme dans ses petits yeux humides et brillants.  
Mais Eusèbe, le père, assis en face d'elle, devine tous ses sentiments. A plusieurs reprises il essaie de la consoler. Il voudrait lui parler sans lui faire trop de peine, mais toujours les mêmes formules viennent se placer machinalement sur ses lèvres. "Nous serons bien mieux là-bas. Ensuite si ce n'est pas notre affaire on pourra toujours s'en revenir." La voix qu'il réussit tant bien que mal à rendre ferme trahit son état d'âme. C'est qu'en ce moment suprême, il a oublié, lui aussi, les difficultés des derniers mois, et il ne songe plus qu'à un bonheur éprouvé pendant sa vie de cultivateur. Il est difficile maintenant à son cœur de se séparer de ces champs riants où il a passé toute sa vie. Il voudrait faire un pas en arrière et revenir sur sa décision, mais il est trop tard; tous les marchés sont faits et les préparatifs de départ.  
Les enfants ressentent aussi ce qu'il y a de pénible dans ce départ de la terre canadienne. Jean et Lucien avaient hérité de leurs ancêtres cet amour passionné du territoire tandis que Claire de son côté, éduquée d'avantage au foyer paternel depuis qu'elle avait dû passer dix longs mois au pensionnat. Ils auraient aimé mieux ne pas partir, mais ils ne le disaient pas pour ne pas contredire leur père. Quant à Louise et à Henri, ils étaient trop jeunes pour comprendre ce qui se passait et leur appétit ne souffrait en aucune façon de la tristesse générale.  
Pendant ce temps Madame Rivard, la brave mère, tranchait et beurrant le pain pour les petites bouches affamées qui n'en avaient jamais assez. En épouse fidèle et obéissante elle ne voulait pas aller à l'encontre de son mari depuis qu'elle lui avait parlé une première fois sans succès, mais l'expression de tristesse répandue sur son visage laissait voir suffisamment qu'elle compatissait avec ses enfants et la vieille Marie.  
Enfin tous ayant fini de manger, on se lève de table et on récite les grâces. Par la fenêtre entrouverte on pouvait encore apercevoir le soleil descendant parmi les branches des arbres. Ses faibles rayons inondaient la pièce d'un flot de lumière rose qui peu à peu allait s'obscurcir, et bientôt les ombres grises du crépuscule étendirent leur voile sur la nature silencieuse.  
Comme c'était l'habitude après le souper, la famille se mit à genoux et Eusèbe commença la prière du soir suivie du chapelet. Mais sa voix en récitant les formules si connues devint tremblante et les réponses se firent plus lourdes et sur un ton plus triste qu'à l'ordinaire. Quand on se leva, la vieille Marie resta à genoux, et la tête entre les deux mains, elle continua à prier. Plusieurs fois les sanglots entrèrent dans le murmure de ses lèvres et des larmes roulaient sur ses joues. "Mon Dieu, disait-elle, protégez-nous lorsque nous serons sur la terre de l'exil, soyez toujours avec vos bons serviteurs, et que jamais le pain ne nous manque. Faites aussi qu'un jour nous revenions mourir sur ce sol que nous aimons tant!"  
Alfred Julien.  
(Les Trois-Rivières, 30 mars 1926)  
Tous les apôtres ont eu leur martyre... Dès que saint André aperçut la croix, instrument de son supplice, il s'écria: "O bona crux, ô bonne croix, attende depuis si longtemps, acceptée avec reconnaissance et amour, ô croix, je te connais, je connais celui qui a été suspendu à ton bois sacré. Viens, ô bonne croix!"  
Chanoine Schorderet.

## CONCOURS LITTERAIRE ENTRE NOS COLLEGES TROIS PRIX AUX VAINQUEURS

Il est organisé par les Chevaliers de Colomb de la province de Québec. Le sujet à traiter concerne les devoirs d'un citoyen catholique.—Jury de trois membres.  
Vingt et un collèges classiques de la province de Québec vont participer au grand concours philosophico-littéraire organisé par le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec. Ce concours a été décidé lors du congrès que les Chevaliers ont tenu à Farnham en 1925. Le sujet à traiter est le suivant: "Quels sont les droits et les devoirs d'un citoyen catholique?"  
M. Francis Fauteux, avocat député d'Etat des Chevaliers de Colomb, a écrit à tous les supérieurs de collège et a reçu les réponses les plus empreintes de la société d'avoir pris une si belle initiative et d'avoir choisi un sujet qui convient si bien aux élèves finissants, qui suivent les cours de philosophie.  
CONDITIONS DU CONCOURS  
Le concours doit se faire dans ce

mois-ci et les copies devront être rendues au bureau de M. Francis Fauteux, 97, rue Saint-Jacques, le 26 avril. Le supérieur de chaque collège devra faire le choix des meilleures copies, qui seront ensuite soumises à un jury composé de trois personnes, l'une nommée par Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, l'autre par le secrétaire provincial, l'honorable M. David, et la troisième, par le surintendant de l'instruction publique, l'honorable M. Delage.  
Il y aura trois prix, \$50, \$30 et \$20, et les vainqueurs seront proclamés lors du congrès des Chevaliers de Colomb qui sera tenu à Victoriaville, les 16 et 17 mai prochain. Les ouvrages primés seront probablement publiés.  
Les Chevaliers de Colomb, en lançant ce concours, ont en se proposant de manifester l'intérêt qu'ils portent aux questions d'éducation, ont en l'intention d'ouvrir de nouveaux horizons aux collégiens avant leur entrée dans le monde et de leur faire envisager les devoirs qui les attendent comme catholiques et comme citoyens.

## UN JEUNE HOMME SE NOIE A SHAWINIGAN ON REPECHE SON CADAVRE

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, Alcide Drouin, originaire de St-Philibert de Beauce, a trouvé une mort tragique samedi dernier aux chantiers de la Bishop Co à la Baie Shawinigan.  
M. Drouin était employé aux travaux de construction actuellement en cours à la Cie Belgo lorsque, une des pièces qui servaient de soutien se rompit. Le jeune hom-

me fut précipité dans les flots glacés et il disparut sans que rien put être fait pour le sauver.  
Une équipe d'hommes s'est occupée à la recherche du corps qui a été repêché dans la journée de dimanche.  
Détail triste à noter, M. Drouin travaillait samedi pour la dernière fois et il devait retourner dans sa famille sous peu.

## LA PROHIBITION CHEZ L'ONCLE SAM

La discussion qui s'est élevée à la chambre des représentants à Washington sur la prohibition a provoqué un déchaînement de passions inouïes. On a dû même appeler les sergents d'armes pour rappeler les représentants à la raison.

"grisé par le pouvoir qu'il exerce sur un tas de femmes plus ou moins insipides et de prohibitionnistes fadasses".  
La suite du débat en promet de belles.  
C'est la première fois qu'il y a un mouvement concerté en vue de la modification de la loi Volstead.  
Le résultat du plébiscite organisé par la "Newspaper Enterprise Association" et les journaux de M. Hearst (275 journaux en tout) est bien de nature à stimuler le zèle des anti-prohibitionnistes et à leur permettre de compter sur une victoire certaine.

### RECITAL

# Plamondon

Salle de l'Hôtel-de-Ville  
7 Avril 1926 --- 8.15 p. m.  
Au profit de la St-Vincent de Paul

La Chorale de la Cathédrale, sous la direction de M. l'abbé Turcotte prêtera son précieux concours.

Sièges réservés: \$1.50 et \$1.00. Balcon: 75c

Les billets et le plan sont déposés à la maison J.-S. Rivard, rue Notre-Dame.

## La voix du Pape Encyclique de S. S. Pie XI sur les missions

(Suite de la page 1)  
des peuples infidèles ont, avec un zèle renouvelé, doublé leurs soins et leurs succès; aux travaux accrus des missionnaires a répondu de la part des fidèles un surcroît de secours et de largesses. Sans aucun doute, il faut attribuer une grande efficacité à la Lettre apostolique que Notre prédécesseur immédiat, d'heureuse mémoire, envoya le 30 novembre 1919 à tous les évêques sur "la propagation de la foi catholique dans l'univers"; le Pontife exécutif, en effet, leur zèle industriel en vue de réunir des secours, et en même temps de très sages avertissements enseignaient aux vicaires et préfets apostoliques les inconvénients à éviter et les services à obtenir de leurs subordonnés pour exercer avec fruit leur sainte légation.  
Le souci très spécial de Pie XI concernant les missions

En ce qui Nous concerne, vous connaissez clairement, vénérables Frères, Notre décision, prise dès le début du pontificat, de ne rien omettre pour ouvrir aux nations païennes l'unique voie de salut en portant chaque jour plus loin par les héros apostoliques la lumière de la vérité évangélique. A ce sujet deux choses nous semblaient surtout à souhaiter, choses bien plus qu'opportunes, nécessaires, l'une et l'autre intimement unies: l'envoi d'ouvriers bien plus nombreux et instruits de connaissances variées dans ces régions immenses et sans limites encore privées du culte chrétien, puis la vraie intelligence chez les fidèles de la ferveur, des prières instantes à Dieu et de la générosité avec lesquelles il leur faut coopérer à cette œuvre si sainte et si fructueuse. N'était-ce pas là Notre intention quand Nous avons ordonné d'ouvrir dans Notre palais même l'Exposition missionnaire? Grâce à la bonté divine, comme Nous l'avons appris, des âmes juvéniles ont, à cette vue et comme à ce spectacle de la grâce divine ainsi que de la magnanimité et de la noblesse humaine, senti jaillir en elles les premières étincelles de l'apostolat catholique; et l'admiration profonde qui a frappé les multitudes de visiteurs à l'égard des ouvriers apostoliques, Nous avons des espoirs fondés qu'elle ne sera ni vaine ni infructueuse.  
Mais pour que les documents et les enseignements du plus grand intérêt que donnait le témoignage muet de l'Exposition ne disparaissent un jour, Nous avons décidé—peut-être ne l'ignorez-vous pas—d'en faire un choix, de les disposer d'une manière plus heureuse et de constituer un musée dans Notre palais du Latran; c'est de ce lieu, en effet, que, la paix ayant été donnée à l'Eglise, Nos prédécesseurs envoyèrent tant d'hommes apostoliques, admirables par leur sainteté de vie et leur zèle pour la religion, vers les contrées qui paraissent déjà mûres pour la moisson. Les chefs des missions surtout et leurs subordonnés qui visiteront ce musée compareront entre elles les méthodes de chacune et s'y ouvriront des vues plus justes et plus larges; quant au peuple chrétien, cette visite ne le touchera pas moins que ne le fit celle de l'Exposition missionnaire. Afin que la bonne volonté déjà réelle des fidèles à l'égard des missions les enflamme davantage à l'action, Vénérables Frères, Nous appelons avec force votre aide et voulons l'employer; si jamais votre concours fut convenable et nécessaire, ne refusez pas de l'apporter avec zèle et assiduité en cette circonstance; la grandeur de votre dignité ne le permet pas, votre piété filiale envers Nous le défend. Aussi longtemps que la volonté divine, Nous laissera en ce monde, cette partie de Notre charge apostolique Nous causera des anxiétés et des sollicitudes continues. Souvent à la pensée que les païens sont au nombre d'un milliard, Notre esprit ne peut goûter de repos (II Cor. XIII, 5) et Nous croyons aussi entendre une voix disant: "Crie, ne te repose pas; élève la voix comme la tonnette". (Isaïe, LVIII, 1)

Le clergé et les évêques en particulier  
Si aucun fidèle ne peut refuser ce devoir, le clergé le pourrait-il, lui qui par le choix et le bienfait surprenant du Christ Seigneur, participe de son sacerdoce et de son apostolat? Le pourriez-vous, Vénérables Frères, qui, ornés de la plénitude du sacerdoce, commandez au nom de Dieu, chacun pour votre part, au clergé et au peuple chrétien? Nous lisons que Jésus-Christ a prescrit, non pas seulement à Pierre dont Nous occupons la chaire, mais à tous les apôtres à la place desquels vous succédez: Allez dans le monde entier, prêchez l'Evangile à toute créature (Marc, XVI, 15). La propagation de la foi est donc une charge qui Nous concerne de telle manière que vous devez, sans aucun doute, vous joindre à Nos travaux et Nous aider, autant que l'exercice de votre propre charge vous le permet. Qu'il ne vous soit donc point pénible de suivre avec piété Nos paternelles exhortations: un jour, Dieu Nous en demandera un compte très sévère.

La prière pour les missions. Appel particulier aux religieuses et aux enfants  
Tout d'abord, par vos discours et vos écrits, faites en sorte d'introduire chez les vôtres et peu à peu de rendre plus fréquente la sainte habitude de prier le Seigneur de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson (Matth., IX, 38) et de demander pour les infidèles les secours de la lumière et de la grâce divine; cette habitude, disons-Nous, cet usage stable et continu aura évidemment bien plus de pouvoir auprès de la miséricorde divine que des prières prescrites une fois ou de temps en temps. Les héros de l'Evangile ont beau travailler à amener les païens à la religion catholique, verser leurs sueurs et même leur sang; ils ont beau employer toute l'industrie, toute l'habileté, tous les moyens humains; ils n'aboutiront à rien, tout tombera dans le vide, si la grâce de Dieu ne touche le cœur des infidèles, ne l'amollit et ne l'attire à lui. Comme il est aisé de le comprendre, s'il n'est personne qui n'ait la faculté de prier, il est au pouvoir de chacun de donner aux missions ce secours et cet aliment. Aussi feriez-vous un acte conforme à Nos desirs en même temps qu'à l'esprit et au sentiment du peuple en ordonnant par exemple d'ajouter au rosario et aux autres exercices de ce genre qui ont lieu dans les paroisses et les autres églises une prière particulière pour les missions et pour la conversion des païens. C'est à cette œuvre Vénérables Frères, qu'il faut appeler et exhorter les enfants surtout et les religieuses; c'est Notre désir que dans les asiles, les orphelinats, les patronages et les collèges, de même dans toutes les maisons et dans tous les couvents des religieuses,

## CES MARIAGES SONT VALIDES DEVANT LA LOI

LES REGISTRES  
Montréal, 1. — Les mariages de Juifs célébrés par des rabbins d'un nom, de congrégations reconnues, ne peuvent être annulés simplement parce que le célébrant n'est pas un sujet britannique, d'après un jugement important rendu en Cour supérieure de Montréal par le juge Ducloux.  
La question a été soulevée alors que Isidor Kahn demandait l'annulation de son mariage avec Mildred Gordon, qui fut célébré le 28 juin 1925 par le Rév. Herman Abramovitz, rabbin de la congrégation de Shaar Hashomayim.  
Le Rév. Abramovitz, un citoyen américain, fut nommé rabbin de la congrégation en 1902 et a toujours été chargé des registres de l'état civil. Le mariage en question fut d'ailleurs inscrit par lui dans le registre.  
Votre vie est peu de chose peut-être, mais elle aura un grand moment de la mort, le moment de paraître devant Dieu, le moment d'entrer dans l'éternité. Qu'on y croie ou qu'on n'y croie pas, c'est un grand abîme!  
Père Lacordaire, O.P.

s'élève chaque jour cette prière et que la miséricorde divine descende sur tant de malheureux, sur des foules si nombreuses de païens car aux âmes innocentes et aux cœurs chastes que pourrait refuser le Père céleste? Par ailleurs, sans doute les tendres âmes d'enfants, habitués à prier, dès que point la fleur de la charité pour le salut éternel des infidèles pourront y gagner avec la grâce de Dieu le désir de l'apostolat; cette aspiration cultivée avec soin en fera peut-être avec le temps des ouvriers égaux à la tâche apostolique.

L'immensité de la tâche exige de l'épiscopat qu'il favorise le recrutement des missionnaires trop peu nombreux  
Nous touchons maintenant, Vénérables Frères, une question très grave qui doit attirer toute votre attention. Nul n'ignore, croyons-Nous les sérieux dommages que la récente guerre a causés à la propagation de la foi; une partie des missionnaires rappelés dans leur pays ont succombé au cours du cruel conflit; d'autres, chassés du champ de leurs labours, ont laissé longtemps leur territoire inculte; ces pertes et ces dommages, il ne fallait pas, et aujourd'hui il ne faut pas seulement les réparer, il faut surtout rétablir les choses dans leur état antérieur, bien plus, leur assurer extension et progrès. En outre que Nous considérons soit les étendues infinies qui ne s'ouvrent pas encore à la civilisation chrétienne, soit l'énorme multitude de ceux à qui le bienfait de la Rédemption manque jusqu'à ce jour, soit les besoins et les difficultés dans lesquels leur petit nombre jette et embarrasse les missionnaires, il faut que les efforts de tous les évêques catholiques soient unanimes pour accroître et multiplier la troupe de ces saints envoyés.  
Si donc chacun dans votre diocèse vous trouvez des jeunes gens, des clercs ou des prêtres qui paraissent appelés par Dieu à cet apostolat surmément, loin de leur résister, de quelque façon que ce soit, favorisez de votre bienveillance et de votre autorité leur dessein et leur désir réfléchi. Il vous est certes permis d'éprouver en toute liberté de conscience, d'examiner si les esprits viennent de Dieu (I Jean, IV, 1); mais si vous jugez que Dieu inspire et fit mûrir en eux ce dessein excellent, que rien ne vous décourage et ne vous détourne d'y consentir, ni la rareté du clergé ni les besoins du diocèse, puisque vos fidèles, ayant les moyens de salut comme sous la main, sont bien moins éloignés du salut que les païens, surtout ceux qui végètent dans un état sauvage et barbare; A l'occasion, de grand cœur, pour l'amour du Christ et des âmes, acceptez de perdre un clerc, s'il faut appeler cela une perte; car, à votre aide et au compagnon de vos labours que vous avez perdu, le divin Fondateur de l'Eglise suppléera certainement en récompense de plus abondantes grâces sur le diocèse où en suscitant d'autres aspirants au sacerdoce.

(A suivre)

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES,



Vos Ancêtres, vos enfants seront heureux.

ACHETONS DE LA SEMENCE DE RACE PURE

(Notes des fermes expérimentales.) L'utilité du "pédigree", c'est-à-dire de la "généalogie" chez les bestiaux, est admise depuis des siècles, mais ce n'est que depuis relativement peu de temps que l'on commence à se rendre compte de la valeur de cette généalogie chez la semence de grain, et même encore aujourd'hui, bien des cultivateurs n'apportent pas, dans le choix de leur semence, tout le soin que cette opération mérite.

On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les rapports des fermes expérimentales pour voir jusqu'à quel point certaines variétés dépassent les autres au point de vue du rendement, ainsi que sous d'autres rapports. On voit, par exemple, que certaines variétés résistent beaucoup mieux que d'autres à la verse, parce qu'elles ont hérité d'une paille forte et résistante; d'autres espèces mûrissent plus tôt que ne font certaines de leurs concurrentes. Il est donc bien clair que l'on devrait, pour obtenir les meilleurs résultats, se servir de semence pure d'une variété que l'on sait être spécialement adaptée au district. Si la variété cultivée sur une ferme quelconque est mélangée avec d'autres espèces qui mûrissent à différentes dates, ou si les mélanges rapportent peu, alors il est clair que les rendements seront loin d'être aussi satisfaisants que si l'on employait une variété à gros rapport, composée d'une seule espèce.

Toutes les recherches expérimentales, de même que les observations générales, mettent en lumière le fait qu'il est de la plus haute importance pour le cultivateur de soumettre à un essai répété quelques-unes des variétés les plus recommandées, afin de s'éviter les pertes inutiles que causerait l'emploi continu d'une variété qui ne mérite pas d'être cultivée sur sa ferme. Une fois qu'il s'est arrêté au choix de la meilleure variété, il peut multiplier alors la semence pure de cette variété; cette multiplication est très facile à faire, il suffit d'adopter un système très simple, comme celui que recommande l'Association canadienne des producteurs de semence. Tous les producteurs de grain devraient connaître ce système; ils peuvent s'en procurer les détails en s'adressant au secrétaire de la société, à Ottawa.

L.-H. Newman, Céréaliste du Dominion.

Mère des souffrants, bonne Mère, Secourez vos enfants pieux. Qui ne sont plus sur cette terre Et ne sont pas encore aux cieux.

Le Noël.

UNE VARIÉTÉ NOUVELLE ET UTILE DE POIS DE GRANDE CULTURE

(Notes des fermes expérimentales.) La Division des fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa, annonce l'introduction ce printemps d'une variété nouvelle et utile de pois de grande culture, appelée MacKay. Cette variété est une sélection faite parmi un croisement effectué, il y a déjà bien des années, à Ottawa, entre une variété appelée "Mummy" et une autre appelée "Black Eye Marrowfat".

Le MacKay est une plante à pousse très vigoureuse, à fleurs blanches, produisant un pois de couleur crème, plutôt foncée, à hile noir (œil). Le MacKay a rapporté plus de 10 boisseaux à l'acre de plus que le pois Arthur, sur la moyenne des cinq dernières années à la ferme centrale d'Ottawa. Il dépassa l'Arthur de treize pouces dans la longueur de la paille et il n'est inférieur sous ce rapport que d'un pouce à la fameuse variété fourragère appelée "Bleu de Prusse", qu'il a battue, du reste, au point de vue du rendement, par plus de 6 boisseaux à l'acre. Le MacKay a toujours bien rapporté à la plupart des fermes et stations annexes au Canada, et nous recommandons que l'on en fasse l'essai partout où il se cultive des pois au Canada, sans peut-être dans les districts où le choix d'une variété très précoce s'impose.

Nous recommandons aujourd'hui le MacKay pour la culture avec certaines variétés d'avoine comme les O. A. C. 52, Bannière ou Victoire, pour la production du foin. Quand on sème pour la production du foin, la quantité de semence est de 1 boisseau de pois pour 2 boisseaux d'avoine; on coupe la récolte lorsque l'avoine en est au début de l'état pâteux. Dans des conditions raisonnablement favorables, on peut compter que ce mélange donnera un très gros volume et même qu'il égale presque le blé d'Inde pour la quantité d'unités alimentaires produite par acre dans certains districts.

Le MacKay, qui mûrit relativement tard dans la saison, mûrit bien avec les variétés d'avoine qui précèdent, et ce fait lui donne un grand avantage sur les variétés qui mûrissent trop tôt. Si des circonstances défavorables se présentent au moment de la fenaison, comme par exemple une longue période de pluie, on pourrait donc laisser mûrir le mélange que l'on avait semé peut-être dans l'intention d'en faire du foin. On pourrait également en laisser une quantité suffisante mûrir pour se procurer de la semence l'année suivante.

Lorsque le pois MacKay est cultivé seul pour la production de grain, nous recommandons de mettre trois boisseaux à l'acre dans la

L'IMPORTANCE DE BIEN CHOISIR LES VARIÉTÉS DE POMMIERS

Le choix des variétés est peut-être la question la plus importante de toutes pour l'arboriculteur. Celui-ci doit se guider sur les conditions de climat qui régissent dans la localité où il se trouve ainsi que sur les débouchés qui lui sont offerts. La rusticité ou résistance à la gelée doit être la considération principale dans bien des parties du Canada. Pour les marchés étrangers on ne doit prendre que les variétés qui se conservent bien et qui s'exportent bien. On doit se limiter à cinq variétés qui, toutes, doivent mûrir à perfection dans le district où elles doivent être cultivées. Les stations expérimentales fédérales ont recueilli beaucoup de renseignements sur l'aptitude des variétés pour différents districts et le Ministère de l'Agriculture à Ottawa a publié, dans un bulletin qui traite de la culture des pommes au Canada, des listes de variétés qui conviennent le mieux pour différentes parties du pays.

plupart des districts, à cause de la forte croissance des pois. Le Secrétaire de l'Association canadienne des producteurs de semence, à Ottawa, a pris les dispositions nécessaires pour distribuer par petites quantités une quantité limitée de semence de cette nouvelle variété.

L.-H. Newman, Céréaliste du Dominion.

LE SOL DE L'EGYPTE EST INSALUBRE

Toronto, 1.—Le prof. C. T. Currelly, du Musée Royal d'Ontario, disait hier qu'il est ridicule d'attribuer la mort du prof. C. Benedito en Egypte à une "malédiction" contre ceux qui ont ouvert les tombeaux des anciens rois d'Egypte. Le prof. Benedito est le sixième égyptologue qui est mort depuis quelque temps, mais le prof. Currelly dit que la contrée est si vieille que le sol est impur, qu'il y a danger d'infection; une simple égratignure devient sérieuse. C'est ainsi qu'est mort Lord Carnarvon.

L'AGRANDISSEMENT DU CANAL DE SUEZ

Suez, 1.—Pour répondre aux besoins toujours grandissants du trafic, la Compagnie du canal de Suez a décidé d'agrandir cette fameuse voie maritime.

Lors de son inauguration en 1869, le canal avait une longueur totale de 164 kilomètres. Cette longueur a été augmentée de 4 kilomètres par la construction d'importants ateliers à Port-Saïd, y compris une levée nécessitée par les forts courants qui provoquaient l'ensablement.

A l'origine, le canal avait une profondeur de 7,9 m., qu'on porta plus tard à 10,9 m., et le travail actuellement en cours lui donnera une profondeur de 12 mètres. Les grands steamers qui traversent le canal ont un tirant d'eau de 9,4 m. et des bâtiments avec un tirant de

LA QUÊTE DES OEUFS

Il n'y a pas encore bien longtemps, dans certaines campagnes de France, une fois les cloches parties, les enfants se mettaient en route pour la quête des œufs. Cette quête, ils la faisaient en chantant la Complainte du Vendredi Saint. J'en reproduis quelques bribes avant que ces naïfs et touchants récits mélodieux soient à jamais perdus.

Seigneurs et dames, plaisez-vous [l'écouter] Une complainte piteuse à raconter. De Notre-Dame qui eut le cœur [dolent]. Quand elle sut qu'on a pris son [enfant]. Pleurez, pleurez, hommes, femmes [et enfants]. Pleurez, pleurez de cœur tristement. [dolent]; Pleurez de cœur pour le bon Jésus-Christ [Christ] Qui, sur la croix, pour nous s'en [va mourir].

Puis viennent d'énergiques imprécations contre tous les complices du meurtre divin. Pilate et Judas ne sont guère épargnés.

Traître Judas, tu fus bien déloyal. D'avoir trahi, vendu le sang royal; Trente deniers aux Juifs, tu l'as [vendus]. Tu en seras puni et confondu. Tu le vendis le jeudi au dîner. A la lanterne le soir il fut mené. Le vendredi, il fut crucifié. Son corps en croix fut pendu et cloué...

"Oh! cette complainte, écrit André Theuriot qui nous l'a conservée, oh! cette complainte, avec son rythme lentement scandé, sa mélodie triste et dolente comme le récit lui-même, quand je me la fredonne tout bas, il me semble que les années reculent, pareilles à un rideau qui se déchire et s'écarte, et je revois la forêt où les hêtres défilent leurs bourgeons; jentends, au long des prés, les ruisseaux, grossis par la dernière fonte des neiges, et là-haut, dans le ciel, au-dessus des blés verts, la gaillarde musique des adouettes, tandis qu'un vent frais m'apporte les odeurs mielleuses des primevères et des saules en fleurs..."

Theuriot raconte qu'un jour les quêteurs furent renvoyés d'une maison où se trouvait une fillette malade. Celle-ci s'enquiert de ce qui se passe, puis s'écrie qu'elle veut les entendre chanter. Les quêteurs attaquent la complainte et arrivés au complet final:

O filles et femmes, qui voulez Dieu [servir]. Donnez des œufs à ces enfants petits Et vous irez tout droit au Paradis. Droit comme un ange auprès de [Jésus-Christ]...

La malade les fait entrer, ordonne qu'on leur serve à manger, après quoi ils repartent les paniers remplis. Alors la fillette voit venir le petit Jésus qui la conduit à un trône près d'elle. Puis, au loin, du côté de la terre, comme une lointaine musique délicieuse, on entend les cloches de Pâques qui annoncent la Résurrection.

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin Dr ALEX. ACHPISSE Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique. Spécialité: Chirurgie générale. Maladies des Voies Urinaires, Maladies des Femmes. Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2.30 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. les lundi, mardi, jeudi et vendredi. 22, rue Des Forges, Tél. 469. Les autres jours, 249, rue Sherbrooke Est, Montréal. Tél. Lancaster 3095

Médecin Dr J. A. Rousseau Directeur du Dispensaire Antivénérien. Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 1/2 Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes, de la peau. Tél. 119 28 rue Royale

Avocats Paul Martel Robert Trudel Martel & Trudel Avocats 20, Bonaventure Tél. 61 Trois-Rivières.

Médecin Tél. 1830 Dr J. D. F. Paquin Médecine Générale Spécialité: Accouchements Traitements spéciaux pour les enfants. Consultations régulières: De 2 à 4 et de 7 à 8 et sur rendez-vous. 81, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Médecin Dr Auguste Panneton Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midi. Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous. Tél. Bell 526 65a, Avenue Lavolette

Avocat Tél. 1299-J Joseph Barnard Avocat 3 rue Hart. Tél. 640 Résidence: 108 rue Des Forges

Contracteur TEL. 468W 468J Anselme Dubé Ltée Eglises, Presbytères, Ecoles, Résidences, Réparations, Bois de toutes sortes, Portes, Chassis, Etc. Rue Bellefeuille, Les Trois-Rivières.

MEDECIN Tél. 678 Dr Maurice Caron Spécialité: Chirurgie Générale Maladies des Femmes, Maladies des Voies Urinaires Traitements Electriques Consultations: de 10 à 12— de 2.30 et de 7 à 8.30p.m 6, rue Ste-Julie.

Avocats Tél. 930 Casier Postal 310 Edifice Power, Trois-Rivières Jacques Bureau, C. R. Philippe Bigué, C. R. Georges Gouin, B. A. Bureau, Bigué & Gouin Avocats 4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Chirurgien-Dentiste Tél. Bureau: 658 Résidence: 337 Dr J. H. BELAND Extraction des dents sans douleur Traitement de la Pyorrhée par la Vaccinothérapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement. Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 8 à 9 Bureaux: 26a, Des Forges

Médecin Dr A.-J. Aubin Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic. Tél. 1143j 179, Lavolette

Notaire Casier Postal 556 Tél. 235 J.A. Lemire, LL.L. Notaire Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débetures. Administration générale. 40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

Plomberie et Chauffage Tél. 297 Germain & Frère Entrepreneurs-Plombiers Système à Eau Chaude, à Air Chaud, à la vapeur. Prix avantageux No 37, rue St-Antoine, Les Trois-Rivières.

Avocat Téléphone 329 Roger Bisson Avocat 142, rue Notre-Dame Les Trois-Rivières.

Notaire Téléphone: Bureau 1158 Résidence 988 J. U. GREGOIRE Notaire Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc. 26a, Des Forges, Les Trois-Rivières. Bureau à St-Maurice, du Samedi midi au Lundi midi.

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE Bois franc, la corde \$4.50 Bois mou, la corde - \$3.50 COUR A BOIS DES TROIS-RIVIERES Rés. 58-60 St-Paul, Tél. 686m

Avocats Robichon & Méthol Avocats Bureau: Edifice Banque d'Hochelega, Trois-Rivières

Notaire Casier Postal 554 Téléphone 421 A. LEBRUN Notaire, C.C.S., Cessionnaire du Greffe P. Désilets. Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc. 23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

Avocat Bureau, Tél. 674 Le soir 1352 r. 2 L-EMILE FORTIN AVOCAT 148a Notre-Dame, Trois-Rivières. Bureau le soir Au Cap-de-la-Madeleine.

Avocats Téléphone Bell 1000 DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE Avocats 4, St-Joseph, Trois-Rivières

Notaire Tél. Bureau 1881 Rés. 1444-J Victor Abran Notaire Argent à prêter, assurances, collection, etc. 34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Remèdes des Familles La Médecine Indienne Enrg. 4, rue Richard 2e plancher à droite Les Trois-Rivières Téléphone: 2298w

Avocat Téléphone 358 Lucien Comeau Avocat 19, rue Alexandre Les Trois-Rivières Bureau à Louiseville le samedi, chez M. le Dr L. Gélmas, rue St-Laurent.

Notaires J. A. Trudel, J. E. Guillet Trudel & Guillet Notaires Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc. Bureau: 36 rue Alexandre Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Médecin Tél. 1526 Docteur R. Dugré Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph SPECIALITES: Chirurgie des organes uro-génitaux, du système osseux et du tube digestif. CONSULTATIONS: Au bureau: 2 à 4 et de 7 à 8 h. 30 p.m. A domicile: sur rendez-vous, 56, Ave Lavolette.

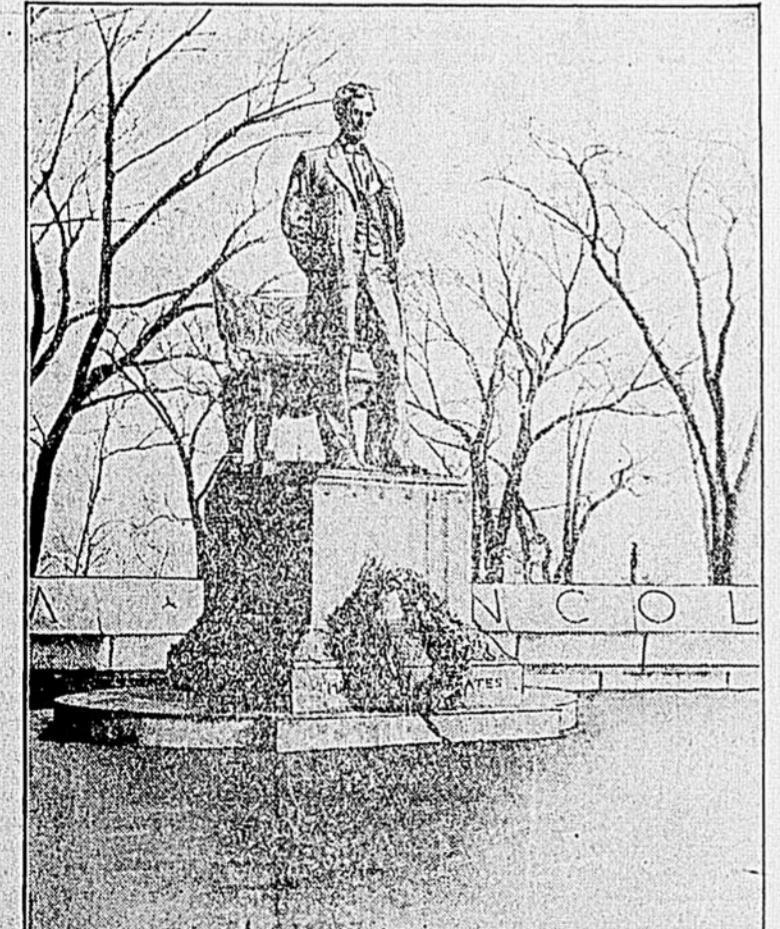
Courtier TEL. 456 Arthur Spénard Courtier Assurances Générales, Obligations Municipales et Scolaires. 42--RUE ST-PIERRE--42 Trois-Rivières.

Architecte Jules Caron Architecte Tél. 720, 21 rue St-Joseph Les Trois-Rivières

Trouvez votre Santé là où les autres ont reçu la leur Dr Chs. P. McKay Chiropraticien 148, Notre-Dame, Tél. 2189 Les Trois-Rivières, P. Q.

Avocat Tél. 233 Chas Bourgeois B. A. LL. M. Avocat 26, rue St-Joseph, 26

Architecte U.-J. Asselin, Ernest L. Denoncourt Asselin & Denoncourt Architectes Tél. Bell 963, 42, Alexandre Les Trois-Rivières



LE MONUMENT LINCOLN, A CHICAGO Le monument d'Abraham Lincoln, la plus grande figure dans l'histoire des Etats-Unis après Washington, se dresse dans le parc Lincoln, face au lac Michigan. C'est, dit-on, l'une des statues qui représentent le plus fidèlement le grand homme d'Etat. Ceux qui feront le voyage de Chicago avec le pèlerinage national de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, à l'occasion du Congrès Eucharistique du juin prochain, auront l'avantage de visiter complètement la grande métropole américaine.

La Toilette de Votre Maison PAINT VARNISH CYRILLE LABELLE & CIE. 10, rue Des Forges. C'est déjà le temps d'y songer. Peut-être que dès maintenant il y a des choses que vous pourriez faire aujourd'hui. Avant de rien décider, venez voir nos nouvelles gammes de couleurs et nos vernis fins.

CHARBONNERIE ST-LAURENT LIMITEE EDOUARD BUREAU, PRESIDENT Charbon anthracite, bitumineux, Coke et Charbon de Soute. Gros et Détail LIVRAISON A DOMICILE 148a, rue Notre-Dame. Téléphones: Bureau 1508 Entrepôt: 437

# Tribune Ecclésiastique



## LES GRANDS HOMMES EN PANTOUFFLES

Parallèle édifiant entre deux célébrités contemporaines

Parlons encore de lui

Lui, c'est le bon Cardinal Mercier. Sais-tu qu'il est mort et enterré depuis 40 jours; et dans ce pays-ci un bon mois, je le (sais), fait d'une mort récente une vieille (nouvelle).

Comme eût dit Musset. Parlons quand même du grand Cardinal. Sa figure, immortelle soyez-en sûrs, suggère des leçons et évoque des souvenirs. Ne laissons perdre ni les uns, ni les autres. Et puis, dans ces colonnes, nous avons bien parlé d'Anatole France. Pourrions-nous nous taire sur le Cardinal Mercier?

Anatole France, le Cardinal Mercier! Contraste formidable. Jamais deux cerveaux, deux cœurs ne furent plus à l'opposé l'un de l'autre. Leur souvenir nous rappelle le proverbe classique: "Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre", et la correction qu'en fit un jour un grand chrétien, Henri Joly: "C'est surtout pour son valet de chambre que le saint est un grand homme". Comme cela est vrai!

Le cadavre de France était à peine refroidi que son secrétaire intime nous livrait le portrait sans fard de son maître, Anatole France en pantouffles, comme il disait, et l'on en apprenait de belles. Tout ce que l'on avait soupçonné sur l'harmonie de la vie et des théories du romancier s'y trouvait confirmé. France apparaissait comme le plus polisson, et le plus immoral des hommes. En public il gardait encore un certain décorum; dans son privé c'était ignoble; il rejoignait, comme moralité, la "Terreur de Montparnasse". Et pas moyen de récusier le témoin: il l'avait suivi pas à pas, et parlait de choses vives. Il était bien de la race des Voltaire, des Hugo, des Zola.—collection de vieux messieurs qui passent leur vie à dire du mal du catholicisme et à se conduire comme lui...

Au contraire, c'est surtout depuis sa mort, et par le témoignage de ses intimes, de son vieux valet de chambre, de son économe, le bon frère Hubert, que nous avons su—ce que nous soupçonnions—la sainteté du grand Cardinal. Vous avez vu reproduit sur les journaux le misérable lit de camp, sans sommier ni matelas, pourvu d'une seule paillasse, où il reposait. Et la nudité de cette chambre à coucher d'un cardinal! Des murs blancs, quelques chaises canées, un prie-Dieu, et c'est tout. Aucun meuble de luxe. Au pied du lit, un misérable peau de bête, qui paraît achetée à la liquidation d'un bric-à-brac. Et tout le détail de sa vie s'harmonisait avec cette austérité. Il ne buvait jamais une goutte de vin; et comme hiver il était debout à cinq heures, et prolongeait sa méditation pendant une heure. Ses audiences, il ne les suspendait qu'avec le dernier visiteur, parfois à 2 heures de l'après-midi; alors seulement il songeait à se restaurer.—et le rest.—à l'avenant.

Lui aussi a pratiqué ce qu'il a écrit. Tous deux, le corrupteur et le saint, ont vécu leurs vies. On n'est pas entre la plume en mains que dans le secret de sa chambre. Le public peut croire le contraire; mais à la mort le valet de chambre arrive et raconte tout. C'est affreux pour un Anatole France; c'est sublime pour un Cardinal Mercier.

Voici un autre contraste. On a souvent observé que les gens aux moeurs faciles sont les plus égoïstes, les plus méprisants, les plus cruels des hommes. France n'a pas fait exception. Fortune colossale, et pas un sou de charité. Ses livres avaient fait des centaines d'éditions et lui avaient rapporté des millions. A quoi les employait-il tous? A se construire sa villa de l'Avenue du Bois, et à la peupler de bibelots rares. Quand, cinq ans avant sa mort, il toucha les 200,000 fr. du Prix Nobel, les jeunes écrivains besogneux pensèrent: "Il ne saura pas quoi faire de cette aubaine: il va penser à nous." Naïfs

enfants! Du moins on avait espéré que son testament porterait quelque souci de charité; qu'il laisserait la jolie somme aux pauvres de Paris, une fondation de lit, un pavillon dans un hôpital laïcisé, quelque chose, quoi! Il avait tant présidé de meetings communistes, que le parti espérait escompter le bon morceau d'héritage. Il fallut déchanter; il n'y avait rien pour les frères et amis, et rien pour les pauvres.

Lisez au contraire le testament du Cardinal Mercier, qu'entre parenthèses la presse, dite d'information, *Matin, Journal, Petit Parisien*, etc., a bien eu soin de tenir sous silence: Qu'y voyez-vous! Il meurt pauvre. Tout l'argent qui est passé par ses mains, apporté par la charité ou par la vente de ses livres, est allé aux bonnes œuvres. Mais dans l'avenir, ses droits d'auteur continueront à rendre, jusque cinquante ans après sa mort; alors qu'on en dispose pour les œuvres les plus besogneuses de son immense diocèse. A ses neveux et nièces il ne laisse rien, que la petite maison paternelle de Braine-l'Alleud où s'est écoulée sa jeunesse. Cœur tendre de père qui, au delà de la mort, pense encore à nourrir ses fils avec le produit de sa pensée profonde.

Opposez encore à la dureté de France, dont la cuisinière avait ordre d'éconduire le solliciteur, cette cordialité de l'accueil du grand Cardinal devant toute détresse humaine. —Vous avez l'air fatigué, Eminence, lui disait un soir un de ses intimes. —C'est vrai; depuis ce matin les visites n'ont pas cessé. Et il faut "vivre" chaque visite. Avec les uns—ils sont rares—il faut se réjouir; de la plupart il faut épouser les peines, les pénétrer, les assimiler, pleurer avec eux pour qu'ils s'en aillent un peu consolés de savoir leurs souffrances partagées. Et cet effort constant épuise. Mais ne faut-il pas suivre l'exemple de Saint-Paul: se réjouir avec ceux qui sont dans la joie, pleurer avec ceux qui pleurent?...

Ce soir-là, le grand Cardinal livrait, avec ces mots, le secret de son emprise sur les cœurs. Je l'évoque à cette heure, tel qu'il m'est apparu la dernière fois. C'était à Rome, le 31 mai dernier. On canonisait à Saint-Pierre le curé d'Ars. A huit heures du matin, au moment où la tête du cortège pontifical allait se mettre en route, et déboucher de l'atrium dans la Basilique, il n'y avait plus une place libre dans le grand vaisseau. Quarante minutes de défilé, le plus beau cortège du monde entourant le Vicaire infallible du Christ se disposant à proclamer la sainteté du petit curé de France "à la soustane verte", comme dit le camarade Herriot. E vers 9-1-2, après le passage de tous les Evêques, de tout rite et de toute couleur, apparurent les Cardinaux en chape et en mitre, précédant immédiatement le Pape. Les Sacrés dominaient de la taille le Sacré Collège: Vannutelli, Billot, Mercier surtout. Le *Sedia Gestatoria* suivait, aux épaules des *Bussolanti* rouges de sueur et de fatigue. Arrêt à la Confession: le Pape descendit prie et gagna son trône au fond de l'abside. Le grand office va commencer.

Il durera exactement cinq heures, car nous ne sortirons de Saint-Pierre qu'à 1 h. 40. Et pendant cinq heures nous avons vu, vu et admiré le Cardinal Mercier plongé dans une prière ininterrompue. Son oraison ne cessait pas. La messe papale déroulait les splendeurs de sa liturgie: le Cardinal pria.

Les multiples cérémonies de la canonisation se suivaient, retenant la curiosité des spectateurs: il pria encore. Les plus beaux chants nous arrivaient de la tribune ou Perosi dirigeait ses chœurs: le Cardinal Mercier pria toujours.

### ABRÉGE DE LITURGIE

LES OBJETS DU CULTE

VIII

20—Les Linges liturgiques— Les Linges liturgiques se divisent en 2 classes: A) les linges Sacrés, et B) les linges non Sacrés.

Les linges sacrés sont: le Corporal, la Pale, le Purificatoire, et les Nappes d'autel.

Le Corporal—Le Corporal est le plus ancien de nos linges sacrés: c'est sur lui qu'on place le Calice, la Patène, le Ciboire, et même directement les saintes hosties. Aux premiers siècles, le Corporal était la nappe même de la table sur laquelle se célébrait la messe. Primitivement, lorsqu'on mêlait sur l'autel assez de pain et de vin pour communier les fidèles sous les deux espèces, le Corporal couvrait tout l'autel. Les dimensions du Corporal furent réduites, lorsqu'on réduisit la quantité et les dimensions des espèces eucharistiques.

De nos jours, on appelle Corporal le linge sacré sur lequel le prêtre dépose le calice et l'hostie pendant la messe. Il est absolument obligatoire "sub gravi" pour la célébration du saint Sacrifice. Le corporal doit être de lin ou de chanvre; toute autre matière, laine, soie, coton, est absolument prohibée. On peut l'entourer d'une dentelle ou d'une broderie, mais aucune broderie n'est permise sur la toile hors de la bordure.

Une petite croix marquée sur le devant indique l'endroit qui doit être tourné vers le prêtre: ainsi on évite de poser la sainte Hostie à des endroits différents—précaution facile qui peut empêcher de perdre les saintes parcelles. On obtient le même bon résultat en ayant soin de plier et déplier le corporal toujours de la même manière, et dans le même sens.

Voici la seule bonne manière de plier le corporal. Elle consiste à former 9 carrés égaux. On replie d'abord sur le milieu, la partie la plus proche de soi, puis la partie qui touche le tabernacle, ensuite la partie qu'on tient de la main droite, et enfin celle qu'on tient de la main gauche. Une petite expérience suffit pour démontrer que cette manière est la seule bonne pour retenir dans le corporal les parcelles qui pourraient s'y trouver. Si je plie d'abord la partie qui touche le tabernacle, je jette nécessairement sur cette partie postérieure les parcelles de la partie antérieure—la plus proche de moi. Alors lorsque je déplierai entièrement le corporal, je perdrai infailliblement les saintes parcelles.

Avant de servir pour la messe, le corporal doit être béni (voir chronique No 4).

Le corporal perdrait sa bénédiction, s'il devenait inapte à son usage. Une légère déchirure ne lui ôterait pas sa bénédiction, mais il serait obligatoire de la faire réparer avant de s'en servir. (Can. 1305) Cependant si le corporal était déchiré, ou raccommodé à l'endroit où repose la sainte Hostie, il ne faudrait plus s'en servir pour la messe, on le réserverait pour l'exposition du S.-Sacrament: on ferait de même pour un corporal qui porterait sur le milieu quelque broderie en relief.

Bien qu'il n'y ait pas de défense expresse, il serait mieux, toutefois, de ne pas faire servir pour le tabernacle, les saluts du S.-Sacrament, et la distribution de la communion en dehors de la messe, les corporaux qui ont servi à la messe.

On place un corporal sous le

Autour de lui les Evêques, les Archevêques, les Cardinaux se reposaient dans un geste, une attitude, un regard: il pria sans cesse. Inoubliable spectacle que celui de ce grand vieillard faisant monter vers Dieu, et le saint curé d'Ars sa prière de pasteur et de père!

Retenez cet exemple, Mémilomagnards, mes amis, pour votre édification personnelle, sans doute, mais aussi pour fermer la bouche à ceux qui prétendent que pour se mettre à genoux il faut avoir ou le cerveau ramolli, ou la volonté débilite, ou l'imagination malade. C'est plutôt quand on ne se met pas à genoux qu'on est atteint de l'une ou l'autre de ces tares.

A. A. (Le "Patro")

## ?QUAESITA?

- I—Nos lecteurs sont invités à nous poser des questions sur des points de liturgie de doctrine ou même d'Histoire.
- II—Prière de poser les questions de façon aussi claire et aussi brève que possible.
- III—Ne pas poser plus de deux questions à la fois.
- IV—Garder pour le confesseur ou le Directeur de conscience les questions d'ordre trop intime.

Une coquille: — Mardi dernier, à une correspondante qui nous interrogeait sur certaines pratiques de piété spéciales, on nous a fait répondre que ces "dévotions" faisaient partie de certaines traditions mal fondées "ayant cours chez vous". En réalité nous avions écrit chez nous, c'est-à-dire chez notre peuple, et nous demandons à nos lecteurs de rectifier, et à notre correspondante de nous excuser d'avoir paru lui donner le monopole de ces traditions pieuses nées de la piété de notre peuple sans fondement dans l'histoire ni dans la liturgie.

Question: — Que doit-on répondre à ceux qui disent que nous n'avons pas besoin de regretter les fautes vénielles que nous accusons en confession?

Réponse:—Qu'ils sont dans le tort s'ils n'ont pas de péchés graves à accuser avec regret et contrition; qu'ils ont raison quoiqu'il soit évidemment plus louable de les regretter, s'il ont accusé d'autres péchés graves dont nous avons un sincère regret. Ces fautes graves, accusées et regrettées, fournissent en effet la matière requise pour le Sacrement.

Question: — Celui qui, n'ayant accusé que des fautes vénielles en confession, et délibérément, ne les regretterait pas, commettrait-il un péché mortel?

Réponse:—Oui. Car de toute nécessité il faut au sacrement de pénitence apporter toutes les conditions requises de la part du pénitent; conditions qui sont les suivantes: Contrition (parfaite ou imparfaite) avec propos de ne plus pécher, confession et satisfaction (pénitence). La contrition ou regret des fautes accusées, et la confession (dire ses péchés) sont parties essentielles du sacrement. La satisfaction ne regarde que l'intégrité. Si donc dans une confession il manque une matière aussi essentielle que la contrition, même imparfaite, le sacrement ne porte pas ses fruits et est invalide. Ce qui est sacrilège et péché mortel. C'est pourquoi celui qui, le sachant, se confesse de péchés véniels seuls, sans aucune regret, sort du confessionnal plus coupable que lorsqu'il y est entré.

Question: — Dans un même jour lorsqu'il se rencontre plusieurs indulgences plénières, qui toutes comportent une visite à l'église, est-il nécessaire de faire autant de visites qu'il y a d'indulgences à gagner, ou si l'audition de la messe suffit pour gagner toutes ces indulgences du moment que l'on remplit pour chacune toutes les autres conditions?

Réponse:—Par une seule et même visite, à moins qu'il en soit statué autrement par le législateur, on ne peut pas gagner plusieurs indulgences plénières quand bien même toutes les autres conditions seraient remplies.

Question: — Le soir après que mes enfants ont fini leurs devoirs de classe, je leur lis les quelques petites histoires que je trouve sur le Bien Public, mais il n'y en a pas assez pour les distraire tous les soirs et c'est un grand plaisir pour eux d'écouter lire... Pourriez-vous m'enseigner, si je pourrais me procurer des livres contenant des petites histoires convenables pour de jeunes enfants dont le plus vieux est âgé de 10 ans. Je possède déjà le livre de la vie des Saints que je leur lis tous les soirs.

Réponse:— Il est très louable de

cihoire contenant la sainte réserve dans le tabernacle, sous l'ostensoir pendant l'exposition du S.-Sacrament, en général sous tout vase sacré renfermant la sainte Eucharistie.

Il conviendrait que l'on plaçât dans une bourse commune, ou dans un carton très propre, les corporaux qui servent journellement pour la S. Messe: on paraîtrait ainsi à l'inconvénient de les laisser pendant un temps trop long dans les bourses serrées avec des ornements qui ne servent pas souvent—p. e. les ornements verts.

Les auteurs sont unanimes à dire que le prêtre en arrivant à l'autel pour y célébrer la messe, doit déplier entièrement le corporal sur le milieu de la pierre sacrée. (Haegy I 255).

"Filipo". 6 avril 1926.

voire part d'intéresser vos enfants après leur travail, par la lecture d'un journal sérieux et soucieux de faire du bien à ceux qu'il atteint. Continuez!... Plus tard, par suite d'une habitude née de vos soins, au lieu de salir leur esprit avec leur âme hélas! dans la fange du jaurisme des journaux, ils puiseront dans un journal bien tenu et respectueux de la vie morale des gens, les grands principes qui devront les diriger.

Quant au reste je vous conseillerais: "La vie des saints" plus complète et plus détaillée: la Grande Histoire Sainte illustrée: "Sui-vez-moi", par P. Delbrel; "La Meilleure part ici-bas", par Ch. Millot. Je conseillerais aussi fortement parmi les ouvrages canadiens mieux adaptés à notre mentalité: Notre légende dorée, par un F. Mariste; "Chez Nous" par Adolphe Rivard; "Récits laurentiens", par F. Marie Victorin et surtout l'excellente revue pour enfants: L'Oiseau bleu qui ne coûte que 50 sous par année et qui apporte chaque mois de beaux récits illustrés en couleurs. Vous pouvez vous procurer ces livres, et même vous abonner à L'Oiseau bleu, en écrivant à L'Action française, 1735, rue St-Denis, Montréal.

Question: — Est-il nécessaire pour gagner l'indulgence plénière attachée à la prière: O bon et très doux Jésus, de la réciter devant un crucifix durant l'action de grâce immédiatement après la communion ou durant le jour?

Réponse:— On peut gagner cette indulgence à n'importe quel temps du jour de communion en récitant cette prière devant un crucifix.

### Documents à conserver

## La Population du Canada

DE 1608 A 1663

Nous entrons dans la 2e partie de notre étude consacrée à reproduire les estimations de la population du Canada avant 1663, que se trouvent dans les documents à notre disposition. Nous n'avons donc pas l'intention de présenter des statistiques obtenues par un examen personnel des sources. Ce travail réclamerait beaucoup de temps. L'abbé Lortie y a consacré plusieurs années de sa vie. Sulte s'en est occupé pendant plus de 30 ans. Enfin Monseigneur Tanguay lui a donné sa vie entière. Il est vrai que ces auteurs ne s'étaient pas placés à notre point de vue particulier. Ils recherchaient de quelles provinces de France sont venus les Français qui ont colonisé le Canada. Nous nous appliquons à découvrir le nombre de ces Français et de leurs descendants. Cependant nous ne pourrions espérer faire mieux que nos prédécesseurs. Nous croyons d'ailleurs qu'il est préférable de résumer les travaux qui ont été faits jusqu'ici sur la population du Canada. Cela permettra au lecteur de se rendre un compte plus exact de l'état où en est venue l'étude de ce problème. De plus la comparaison et l'examen critique des résultats obtenus par les divers auteurs serviront de base à une appréciation plus juste du chiffre des habitants du Canada.

On a divisé l'histoire de l'immigration française au Canada en 4 périodes. La 1ère commence avec la population de Québec en 1608, et se termine en 1633. La 2ème se termine en 1663. Les immigrants arrivèrent alors en nombre beaucoup plus grand que dans la 1ère période. La 3ème période plus courte que toutes les autres puisqu'elle ne couvre que 10 ans et finit en 1673, est de beaucoup la plus importante. Enfin on a classé dans une dernière période les immigrations d'ailleurs peu nombreuses que se sont succédées avec intermittences jusqu'à la fin du régime français. Notre étude n'embrasse que les deux 1ères périodes. Dans une histoire générale du progrès de la population sous le régime français il ne paraît pas opportun de diviser en 2 périodes, comme on l'a fait les années qui précèdent 1663. En effet il est admis qu'avant 1633 il n'y eut que le véritable immigration aux Canada. Mais nous croyons qu'il est opportun, pour notre étude plus spéciale de la population avant 1663, d'entrec

dans des subdivisions. La 1ère embrassera toutes les années, 1608 à 1627 qui précèdent la création de la compagnie des 100 Associés, qui devait durer jusqu'en 1663. La 2ème s'arrêtera à la fondation de Montréal 1627 à 1641. La 3ème s'étendra jusqu'à l'arrivée pour Montréal de la recrue de 1653. Enfin la 4ème période embrassera les 10 dernières années. En parcourant l'exposé qui va suivre on se rendra compte de l'opportunité de ces subdivisions. On verra que ces dates font époque dans l'histoire de la population pendant le 1er demi siècle.

La suite de cette étude fera voir que certaines statistiques abondantes et substantielles peuvent être exposées en quelques lignes, alors que des statistiques beaucoup plus pauvres demandent de longs développements. Nous nous croyons d'ailleurs obligés de faire parfois certaines remarques qui permettront de préciser le sens des témoignages, et de mieux les comprendre.

Oh put affirmer en toute vérité qu'il n'y eut pas alors de colonisation proprement dite. La population était flottante, c-a-d qu'elle était composée de personnes qui n'avaient pas choisi le Canada pour leur demeure permanente. On y rencontrait les représentants des compagnies qui possédèrent successivement le gouvernement du Canada. C'étaient les chefs du gouvernement, des marchands, des interprètes, des commis voyageurs ou autres. Les uns étaient appelés des "hyvernants", les autres voyageaient avec la flotte. Il y avait aussi un certain nombre de religieux chargés des intérêts spirituels de la colonie. Cette population flottante ne s'éleva jamais au-dessus de 60 personnes au cours de cette 1ère période. En 1616 Champlain réunit un conseil qui proposa d'envoyer des délégués soumettre au roi, les vœux des 30 colons.

1617. D'après le Père Chr. Leclerc, il n'y avait à Québec que de 50 à 60 français.

1618 il y avait 50 à 60 hyvernants à Québec d'après Sagard

1619. La compagnie des marchands fut pressée par de nouvelles menaces de perdre leur monopole au Canada. Elle s'engageait à y entretenir 80 personnes en tout, y compris le chef et les officiers de la colonie: 3 Pères Récollets, les ouvriers et les labourers. Champlain avait été autorisé à employer des hommes à défricher, cultiver, ensemençer les terres. Mais il ne faudrait pas conclure trop vite qu'il s'agit ici de véritable colons. Peut être ne veut-on parler que des personnes qui faisaient des travaux pour Champlain. Dans tous les cas, ces promesses ne furent pas tenues.

1620. La Compagnie de Caen, qui obtint le gouvernement du Canada, s'engage au cours des 15 années que devait durer son monopole, d'y faire passer 1800 hommes, et non pas évidemment 18 hommes comme on le trouve dans les édits et ordonnances.

Il y avait alors à Québec 60 personnes.

1620. Faillon a pu écrire en s'appuyant sur Champlain. "L'année 1620, il n'y eut que 60 français à Québec, tant hommes, que femmes, religieux et enfants, en comprenant encore dans ce petit nombre les hommes qui travaillaient pour les récollets et aux dépens de ces religieux". Et il ajoute aussitôt "nous verrons que les années suivantes, ce nombre ne fut jamais augmenté."

1621. "Par la permission du Sieur Champlain" il se fit "une assemblée générale de tous les français habitants de ce pays de la Nouvelle France". Le P. Sagard nous a conservé leur requête signée par les "principaux habitants faisant pour le général". Malheureusement on n'y trouve que 12 signatures.

1622. Le nombre des habitants est encore moins élevé que les années précédentes. D'après Champlain il n'y eut à Québec que 50 personnes en y comprenant les enfants et les femmes.

1624. toujours d'après Champlain "il n'y eut à Québec que 51 personnes, tant hommes que femmes, garçons et enfants, y compris les Récollets et les jeunes gens qui s'étaient associés par zèle au ministère de ces religieux." Outre 3 religieux récollets, il y avait des matelots, des charpentiers, des sieurs de long, des forgerons. Parmi les femmes, il faut mentionner Madame de Champlain arrivée en 1620, et retournée en France cette même année 1624, et les 3 personnes de sa suite. Faillon rappelle aussi les femmes de la famille de Louis Hébert. On pourrait aussi peut être trouver d'autres noms de femmes, résident alors à Québec, en consultant la liste dressée par Sulte.

1625. Il n'y avait que 55 personnes à l'habitation de Québec, et sur ce nombre, seulement 24 ouvriers. A la fin de l'année Champlain établit au Cap de Tourmente "6 hommes pour les travaux de la compagnie, ainsi qu'une femme, et une petite fille pour avoir soin des animaux". C'est cette même année que les Jésuites, sollicités par les Récollets arrivèrent au Canada. Ils étaient au nombre de 5: 3 Pères et 2 frères conducteurs temporels.

1626. La compagnie des marchands entretint à Québec "40 personnes et plus". Les Pères Nogrot, et de la Noue leurs frères arrivèrent à Québec avec 20 ouvriers. C'est ce même Père de la Noue qui devait mourir 20 ans plus tard d'une manière si tragique, en allant exercer son saint ministère au fort Richelieu, "éloigné de 12 lieues des 3-Rivières".

1627. Le supérieur des Jésuites se vit contraint de renvoyer en France tous ses ouvriers et d'autres avec eux. "Nous demeurâmes à Québec 55 personnes, dit Champlain, tant hommes que femmes et enfants."

(La Semaine Paroissiale)

### Pour Rire

Calinaux, qui est domestique chez M. Z... membre de l'Académie française, entre dans la chambre de son maître:

Monsieur serait bien bon, lui dit-il, si monsieur voulait me faire une lettre pour ma tante; je ne sais pas écrire...

—Bien volontiers, répond M. Z...

Quand la lettre est terminée:

C'est très bien, reprend Calinaux; seulement une lettre sans post-scriptum, ce n'est pas une lettre. Monsieur serait bien bon d'en ajouter un.

Bien! dit en souriant M. Z...; mais que veux-tu mettre dans ce post-scriptum?

Calinaux réfléchit, puis tout à coup:

—Eh bien, mettez tout simplement: Excusez les fautes d'orthographe!...



DANS LA PARTIE COMMERCIALE DE CHICAGO

La métropole du centre des Etats-Unis, où, en juin prochain, se tiendra le Congrès Eucharistique, est une ville où règne la plus fébrile activité industrielle et commerciale. Ceux qui s'y rendront avec le pèlerinage qu'organise actuellement la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, pourront admirer durant leur séjour dans la grande cité, les merveilles qu'elle renferme. L'édifice que l'on voit ici au centre, celui de la "Chicago Tribune", est un curieux exemple d'architecture moderne.

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

AU CONSEIL MUNICIPAL DE GRAND'MERE

(De notre correspondant) Grand'Mère, 6. — Une assemblée régulière de notre conseil municipal a été tenue récemment à laquelle assistaient M. le Maire J.-Ed. Guibord et MM. les échevins Georges Trottier, L.-W. Ricard et Arthur Surprenant.

Le conseil adopte manuellement le Règlement No 246, amendant le Règlement No 146 pour la fermeture à bonne heure des boutiques de barbiers. Le nouveau règlement se lit comme suit:

(a) Tous les lundis de l'année, à 6 heures de l'après-midi, excepté quand le lundi sera la veille d'une fête d'obligation;

(b) Tous les mardis, jeudis et vendredis, à 8 heures de l'après-midi, excepté quand ces jours tomberont la veille d'une fête d'obligation.

(c) Tous les mercredis de l'année à 8 heures p.m., excepté quand le mercredi sera la veille d'une fête d'obligation.

(d) Tous les samedis et veilles des fêtes d'obligation à 11 heures et demie du soir.

20—Toujours, il sera permis aux dits barbiers, après les heures de fermeture ci-dessus mentionnées, de travailler les clients qui seront entrés dans leur établissement, avant la fermeture, pourvu toutefois que tout travail ait cessé entièrement une demi-heure après la fermeture.

30—Les boutiques de barbiers tenus dans des endroits où se trouvent en même temps des tables de pool, billards, ou allées de quilles pourront laisser leurs portes ouvertes après les heures de fermeture, pour les clients de ces différents jeux, mais les barbiers travaillant dans ces établissements devront cesser tout travail aux heures fixées par le présent règlement.

40—Après les heures de fermeture sus-mentionnées, les rideaux blindés ou autres objets empêchant de voir l'intérieur des dites boutiques de barbiers devront être relevés, de manière à laisser voir l'intérieur des dites boutiques.

50—Toute personne contrevenant aux dispositions du présent règlement sera passible d'une amende n'excédant pas dix piastres pour chaque infraction, et à défaut du paiement de l'amende et des frais, à un terme de prison n'excédant pas (8) huit jours dans la prison commune du district des Trois-Rivières, néanmoins, cet emprisonnement cessera du moment que l'amende et les frais encourus auront été payés.

60—Les maîtres-barbiers seront responsables de toute contravention au présent règlement, commise dans leur établissement soit par eux-mêmes ou par leurs employés.

70—Le recorder de la ville de Grand'Mère est autorisé à juger et punir toute personne reconnue coupable de quelque infraction au présent règlement.

80—Le présent règlement entrera en vigueur immédiatement après sa publication, qui en sera faite suivant la loi.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du Protonotaire de la Cour Supérieure des Trois-Rivières concernant la requête pour l'élargissement de la rue St-Georges. Le Protonotaire avise le conseil qu'il devra prendre les soins de l'avocat de la Corporation pour présenter la dite requête devant la Cour siégeant le 7 avril prochain. On a

adopté alors une résolution à l'effet que M. l'avocat Lafond soit autorisé à présenter au nom du conseil municipal de Grand'Mère, une requête relativement aux modifications au plan original pour faire confirmer par le Cour Supérieure des Trois-Rivières les changements de largeur de la rue St-Georges.

Le conseil autorise le secrétaire à substituer le nom de M. Honoré Lévis Rivard à celui de M. Charles Plagade pour une propriété située en cette ville, sur les rôles d'évaluation et de perception.

On donne autorisation au secrétaire d'aviser M. l'avocat J.-Ed. Lafond de prendre des procédures contre Madame Arthémise-Thérèse Dallaire et M. Alphonse Dallaire pour obtenir le paiement des intérêts, fonds d'amortissement, taxes d'eau et taxes foncières à date, et en plus, du montant total des prêts faits à ces deux personnes en vertu de la Loi des Logements Ouvriers.

Le Gérant de la Cité M. Bernier est autorisé à faire faire les travaux de réparations et de grand ménage dans les bureaux de la Corporation, à la journée. Les dits travaux devant commencer incessamment.

Lettre de M. J.-T.-A. McLaughlin au sujet des travaux projetés des canaux d'égouts sur certaines rues. Sous considération.

Lecture d'une demande d'emploi de M. Gosselin. Refusée.

Demande est faite par la Municipalité de Ste-Flore-est concernant l'exemption du paiement de la taxe capitulation pour ses contribuables travaillant dans les limites de la ville de Grand'Mère. Cette question sera étudiée avec la préparation du prochain budget.

Lectures est faite par le secrétaire d'une lettre de la "Montreal Day Light Saving Association" demandant au conseil de voter l'adoption de l'heure. Cette lettre reste sous considération.

Lecture est faite d'une lettre de remerciement des membres de la Garde d'Honneur pour la permission accordée à ce corps par le conseil de vendre des billets de loterie pour une raffle qui sera tenue le 7 mai prochain.

La réclamation de M. Matty Trottier pour dommages causés par une voiture de la Corporation à sa fontaine à gasoline est référée au Gérant pour étude.

La demande de contribution à l'Hôpital anti-tuberculeux Cooke faite par la délégation venue récemment des Trois-Rivières reste sous considération pour étude.

Une offre de la Banque Canadienne Nationale de vendre deux transformateurs à la ville, appartenant autrefois à la Beaver Store reste sous considération.

UN DEUIL POUR LES FRERES (De notre correspondant) Grand'Mère, 6. — La mort récente du Rév. Frère Gildas-Marie, fondateur de notre Académie Commerciale, à Grand'Mère, cause un grand deuil chez nos dévoués professeurs de l'École des Freres de l'Instruction Chrétienne à Grand'Mère. Le défunt avait quitté Grand'Mère il y a à peu près un mois quand la mort l'a fauché à la Maison Mère de cette Institution à Laprairie.

Nos sincères sympathies au personnel du Collège de Grand'Mère pour la perte de ce dévoué professeur qui s'est dépensé pour l'éducation de nos jeunes à Grand'Mère.

LIGUE DE L'ELECTRIC SERVICE CORPORATION

(De notre correspondant) Chutes Shawinigan, 1. — Les dernières parties de la Ligue de l'Electric Service Corporation ont été jouées au Shawinigan Bowling.

Deux jolies coupes, offertes par M. Arthur Salois, propriétaire du Shawinigan Bowling, ont été gagnées l'une par Mlle Alice Chevalier qui dans les parties de la ligue a obtenu la plus forte moyenne pour les demoiselles, soit 95 en 24 parties; et la seconde, par M. O. Garceau qui est arrivé bon premier sur le total des parties jouées avec une moyenne de 101 en 24 parties.

Détail des parties:

Table with columns: BILLING DEPT, Chevalier Mlle A., Ladrière F., Winter G., Hiller G., Garceau O.

Table with columns: ACCOUNTING DEPT, Larigee Mlle., Brassart G., Boulanger S., Plante W., Henning C.

Table with columns: OPERATION DEPT, Rivard Mlle A., Page G., Wilson, St-Pierre Z., Tourigny C.

Table with columns: MERCHANDISE DEPT, Dufresne Mlle C., Sprules S., Lamonde A.-H., Dubois, Lapien L.

Table with columns: Merchandise Dept, gagné 2 parties; la dernière est annulée.

NOMINATION PROVINCIALE

Grand'Mère, 6. — Dans un récent arrêté-en-conseil du Gouvernement Provincial de Québec, M. Henri Neault, secrétaire-trésorier de notre Cité a été nommé officiellement Greffier de la Cour de Circuit siégeant en notre cité, en remplacement de M. le Notaire J.-P. Lalonde qui nous a quittés pour aller demeurer à Montréal.

UNE RAFLE DE JAMBONS Grand'Mère, 6. — L'association des Zouaves de notre ville a donné récemment dans la salle du manège une raffle de jambons au bénéfice de leur œuvre.

UN PIGEON VOYAGEUR QUI FAIT DU CHEMIN... (De notre correspondant) Grand'Mère, 6. — Un pigeon-voyageur parti de Montréal, on ne sait quand est venu faire le sacrifice de sa vie et mourir dans la cour de l'Hôtel St-Maurice, de cette ville, récemment. Le jeune messageur porte un anneau à la patte avec les inscriptions suivantes: "F. E. D. C 23-232, Montréal."

Voici un jeune oiseau qui a dû faire plus de cent milles dans une même course, pour un oiseau c'est un succès.

UNE MOYENNE DE 126 AUX PETITES QUILLES

(De notre correspondant) Chutes Shawinigan, 1. — Dans une série de 14 parties qu'il a jouées dernièrement sur ses allées du Shawinigan Bowling, contre MM. Savard et Grenier, de Montréal, M. Arthur Salois a "roulé" la fort jolie moyenne de 126 2-7. M. Salois a joué une partie simple de 186, battant ainsi le record de 182 établi au Shawinigan Bowling par M. Lorenzo Bergeron de cette ville.

M. Grenier a joué en 15 parties une moyenne de 117 3-14 tandis que celle de M. Savard a été de 107 5-7. A la même occasion, E. Ferron, un de nos bons quilleurs locaux, a fait une moyenne de 120 3-11 en 11 parties.

FEU DE CHEMINEE QUI DEVENAIT MENACANT

(De notre correspondant) Grand'Mère, 6. — Un feu de cheminée qui a failli prendre des proportions tragiques se déclarait récemment dans le bloc St-Cyr, rue St-Jacques dans le logement occupé par M. Georges Parasceni. Grâce au bon travail effectif de nos pompiers qui ne tardèrent pas à arriver sur les lieux le commencement d'incendie fut vite sous contrôle. La propriété est endommagée pour plusieurs centaines de dollars et le ménage des locataires est sérieusement endommagé par l'eau et la fumée.

DE FORTS QUILLEURS

(De notre correspondant) Chutes Shawinigan, 1. — MM. Ed. Ferron et J.-Raymond Gélinas ont été les heureux gagnants de deux beaux cendriers offerts par M. Arthur Salois aux quilleurs qui obtiendraient les plus forts totaux en trois parties dans le cours de la semaine dernière.

M. Ferron s'est classé premier avec un total de 444 en trois parties tandis que M. Gélinas le suivait de près avec 407. Nos félicitations aux gagnants.

OFFICIELLEMENT CHOISI

(De notre correspondant) Grand'Mère, 6. — L'hôtel St-Maurice, de cette ville, dont M. Fred Gélinas est le gérant vient d'être officiellement choisi comme le rendez-vous officiel des membres de la National Automobile Club.

CONGE A L'HOTEL DE VILLE

(De notre correspondant) Grand'Mère, 6. — Afin de permettre aux employés engagés à cette fin de faire le grand ménage dans les bureaux de la corporation, ces bureaux ont été fermés du jeudi saint au soir jusqu'au mardi matin après Pâques.

L'UNIVERSITE DE MONTREAL ET LE CONGRES D'EDUCATION

Montréal, 1. — A sa réunion jeudi dernier, la commission des études de l'Université de Montréal a décidé de laisser les professeurs libres d'accepter l'invitation du National Council of Education. Le congrès du Conseil, comme on sait, se tiendra au début d'avril. L'Université de Montréal ne s'y fera pas représenter officiellement. Elle laisse libre de prendre part au congrès ceux de ces membres invités par le Conseil, mais elle met cette condition que tous devront soutenir le principe de l'autonomie des provinces en matière d'éducation. Nous prendrons part volontiers à tout mouvement qui aura pour objet de promouvoir la cause de l'éducation, mais nous voulons qu'on respecte l'autonomie de la province en cette matière, nous disant un des principaux officiers de l'Université.

Notes Sociales des chutes Shawinigan

M. M.-J.-E. Drolet, aux Trois-Rivières jeudi. — Mme J.-A. Grenier et Mlle Béatrice Grenier, de St-Tite de passage en notre ville ces jours derniers. — M. H.-P. Valois, de Montréal, de passage à Shawinigan Falls vendredi.

LA MAINMISE SUR LA PROPRIETE ETRANGERE

Mexico, 1. — Les règlements relatifs à la loi des terres étrangères seront bientôt rendus publiques, probablement aujourd'hui. Ils pourvoient à ce que les étrangers possédant des terres affectées par cette loi deviennent citoyens mexicains et renoncent à la protection de leurs gouvernements au sujet de ces propriétés. Les étrangers ne peuvent posséder plus de cinquante pour cent du terrain mexicain et des corporations agricoles en dehors de la zone prohibée, le long des côtes et de la frontière.

OU MENE LE BOLCHEVISME

Moscou. — De jeunes criminels du district d'Irkoutsk, en Sibirie, se sont mis à enlever des jeunes filles et à les vendre aux Chinois, mande-t-on d'Irkoutsk à la "Vérité" jeune communiste. On cite le cas d'un jeune homme qui ayant enlevé une jeune fille de 17 ans, lui fit passer la frontière chinoise au-delà de laquelle il la vendit pour 825. Craignant un sort pareil, les jeunes filles, dans le pays, refusent maintenant de s'aventurer dans les rues après la chute du soir. Dans un autre village une jeune fille de 15 ans fut vendue à un Chinois pour 88 et 50 livres de farine.

POUR LES NOTRES

Favorisons nos marchands et notre commerce en achetant les Tapisseries du printemps à la Librairie Charbonneau, 189, Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

HORAIRE En Vigueur

(Départs des Trois-Rivières) Trains pour Montréal 2.50 a.m. tous les jours 7.20 a.m. jours de semaine 11.50 a.m. jours de semaine 3.35 p.m. tous les jours 4.25 p.m. dimanches seulement 7.00 p.m. tous les jours Trains pour Québec 4.05 a.m. tous les jours 7.25 a.m. jours de semaine 11.55 a.m. tous les jours 1.05 p.m. jours de semaine 7.30 p.m. tous les jours 7.50 p.m. dimanche seulement Trains pour Shawinigan et Grand'Mère 6.40 a.m. jours de semaine 8.15 a.m. dimanche seulement 12.00 midi tous les jours 3.45 p.m. tous les jours 7.40 p.m. tous les jours Trains pour Grandes Piles 9.55 a.m. jours de semaine 4.15 p.m. jours de semaine Il y a un char d'ortoir tous les soirs qui entre en gare à 11 heures pour Montréal, Gare Windsor; aussi un nombre de fauteuils réservés tous les jours de Trois-Rivières à Montréal sur le Frontenac et le Viger. S'adresser au bureau de la ville, 178 rue Notre-Dame ou à la gare.

Surpasse tous les autres par l'ensemble de ses excellentes qualités. LE THE "SALADA" fait les délices de millions d'appréciateurs fideles. Noir, vert et mélangé. En paquets scellés seulement.

FAITES DURER LA JOIE DE PAQUES GARNISSEZ BIEN VOTRE TABLE. Ne négligez rien pour fêter le renouveau. Fêtez la joie universelle. Commandez dès aujourd'hui ce dont vous aurez besoin Chez ULD. CARIGNAN Agent pour les Liqueurs Christin 22, Badeaux, Phone 122-1749

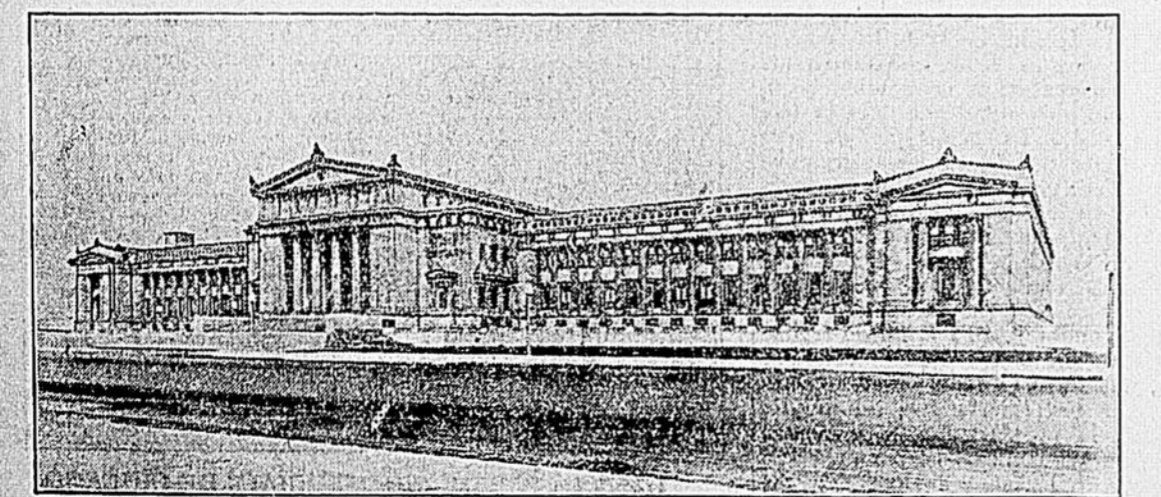
Les Tablettes Rexall ORDERLIES Le Laxatif National 25 cts. LA PHARMACIE WILLIAMS 20-22 rue Hart. Télés Nos 1 et 1134 Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolats "Liggetts"

L. J. FORGET & CIE ETABLIE EN 1872 MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL 95-97, rue St-François-Xavier Main 0682 Main 0875

1200 TELEPHONE 1200 KEATING & McRAE Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL, NEW-YORK ET CHICAGO. 68a, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Nos Gâteaux Tout comme les pains qui attirent l'oeil sur vos vitrines sont le produit de maîtres-boulangers. Matériel de premier choix Cuisson parfaite. Propreté sans réplique. Essayez-en une fois. La Boulangerie Moderne Tél. 321 47, Volontaire.

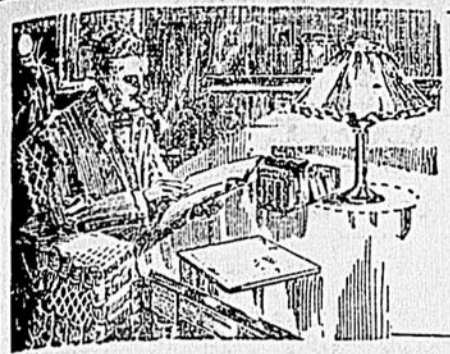
BUT DE LA CAISSE POPULAIRE Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle. Thomas Bournival, gérant.



LE MUSEE FIELD A CHICAGO

C'EST l'un des plus beaux édifices de la métropole du centre des Etats-Unis. Il contient des oeuvres d'art d'une valeur inestimable et fait le juste orgueil de l'ambitieuse cité américaine. Les pèlerins qui se rendront au Congrès Eucharistique de Chicago, en juin prochain, avec l'excursion qu'organise actuellement la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, pourront visiter ce riche musée.

Docteur Louis-Georges Godin SPECIALISTE POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE. 8A RUE HART En face du "Bien Public" Heures de bureau: Tous les jours de 1 1/2 à 5 heures Heures d'été: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir Consultations jusqu'à 2 heures P.M. le samedi. Téléphone 919 Résidence: 606



# DE TOUT UN PEU

## LE MONT IO

Etes-vous monté sur le mont Io, me demandait, un jour, un malin confrère? — Non, je n'en ai pas encore eu l'occasion, je ne l'ai pas entrevu de loin. — Eh bien! ne suis-je pas enthousiasmé, vous savez, par le spectacle de ce mont Io, ce panorama de Ising-chow-fu. Moi, j'ai gravi plusieurs fois, mais mes yeux ne sont pas encore rassés des jolis sites que j'ai eus tout près et au loin. Si vous êtes accompagné?

Certes, en ce moment, le confrère était loin de ressentir un premier point par Joubert quand il écrivait: "Celui qui a vu souvent une chose s'associe par instinct, quand il veut la revoir avec plaisir, quelque homme qui ne l'ait pas vue." Cependant, pour une course si longue, un peu de compagnie double le plaisir.

Nous partons donc de bon matin, nous sortons par la porte de l'ouest, celle que les anciens appelaient: La porte des grands événements. Nous traversons la rivière Yang qui coule aux pieds des remparts, nous gravissons les flancs du ravin qui borde sa rive gauche et nous voici sur un talus. Le mont Io se présente à nous dans un massif d'Iou qui se termine par trois tronçons qui s'abaissent en s'écartant comme les terrasses d'une cascade et s'enfoncent dans la plaine, à l'est, comme l'épéron d'un grand vaisseau.

Le peuple a surnommé cette montagne le mont Io en souvenir de l'empereur qui porte ce nom et qui en fit l'ascension dans un de ses voyages. "L'empereur, dit le père Weyer, faisait un tour d'inspection, à travers tous ses fiefs, une fois tous les cinq ans. — Io la faisait tous les deux ans. — Dans ces tournées, il était les sacrifices d'usage et contait les rites. Il s'enquerrait de la santé filiale. Il vérifiait l'uniformité du calendrier, des usages, des vêtements, des poids et des mesures, le tarif des denrées, la musique et le chant. Aux Seigneurs méritants, il augmentait leur territoire et le nombre de leurs décorations. Aux Seigneurs négligents, il rognait territoires et décorations; il les exilait ou les punissait de mort."

Le mont Io semble là tout près, mais plus nous avançons, plus il a l'air de reculer, comme le mirage. Le terrain est très ondulé et cache des ravins que nous ne soupçonnerions pas. C'est par une matinée de fin d'hiver, le ciel est pur et le soleil commence à mordre. Sous les habits ouatés, la chaleur se fait intense et la sueur perle sur nos fronts.

Nous attaquons la montée par le versant sud-ouest de la montagne qui est le plus haut et le plus à pic, afin de pouvoir descendre par les terrasses de l'est et aller ainsi, comme le bon Io, vers la lumière! L'empereur Io, nous dit l'histoire, aimait à commencer ses tournées par l'orient, car c'est de l'Orient que nous vient la lumière. Il aimait, le matin, avant l'aurore, monter sur les buttes élevées, et contempler les paysages de son royaume dans les douceurs du soleil levant.

L'histoire fait le plus grand éloge de cet empereur qui est le premier empereur authentique de la Chine. Elle le présente comme le modèle achevé des princes et des rois, la postérité l'a placé, sans surveillance au rang de dieu et lui élève des pyramides.

"Io, disent les annales, était digne, intelligent, accompli, penseur, et cela sans efforts. Très courtois, il sut se faire à tous. Sa gloire couvrit le monde, et pénétra le ciel et la terre. Il sut deviner les grands talents et s'attacher ainsi sa parentèle entière. Celle-ci une fois gagnée, elle eut son influence sur le peuple, et ainsi la concorde s'étendit dans les fiefs. Oh! que la race à Cheveux noirs gagna en unité!"

Io mourut centenaire, en 2258 avant Notre-Seigneur. De son long règne, je ne veux retenir que ce trait, dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui. Il plaça quatre ministres régionnaires aux quatre points cardinaux de l'empire pour déterminer les saisons. — Vous, dit-il au cadet de la famille Hi, vous vous placerez dans les régions du sud pour y observer exactement la période d'été. "Par la famille de l'ombre, la durée du jour, et la constellation Houo, vous fixerez le milieu de l'été. Le peuple se disperse alors, et la nuit des animaux est terminée." — Vous, dit-il au cadet de la famille Houo, vous vous fixerez au Nord et vous y observerez, les variations de l'hi-

## LE CHOIX DE NOS LECTURES

Catholiques, convaincus que nos livres saints constituent la suprême vérité, que l'enseignement de nos pontifes et de nos docteurs enferme la règle de vie la plus féconde; que la vie des saints analyse le drame le plus haut qui puisse se jouer au cœur de l'homme, le plus riche en salutaires exemples, le plus gros parfois de conséquences générales, n'est-il pas vrai que, trop souvent, nous témoignons pour toute cette richesse intellectuelle et morale d'un dédain pratique qui nous paraît indigne, et profondément ridicule, dès que nous osons y réfléchir.

La première réforme alors pour un grand nombre, et combien d'autres nous peuvent, en face de leur conscience, s'exclure de ce nombre? ne serait-elle pas d'apprendre à lire, de régler sur l'importance des problèmes le choix de leurs lectures, d'aborder courageusement les études dont leur raison, aussi bien que leur foi, leur indique l'importance essentielle? Ceci fait, nous constaterons qu'il est à notre portée toute une littérature inexplorée et vers laquelle nous n'avons qu'à tendre la main.

Omer Héroux.

Ecoutez: Sans la croix, point de saints, de sages, de héros, de grands, rien de beau; Mais qu'il fait bon porter la croix, à tous les âges, Dans la procession de la vie au tombeau.

Père Delaporte, S.J.

N'oubliez pas d'offrir à Dieu, souvent et longtemps d'avance, votre mort munie à celle de Jésus-Christ.

Saint Augustin.

ver. "La diminution des jours et la constellation Mao vous serviront à fixer le milieu de l'hiver. Le peuple alors, vit retiré, et les animaux se divertent." — Vous, dit-il au second de la famille Hi, vous irez à l'est, vous habiterez la vallée Yu-i (claire-vallée) pour y recevoir respectueusement le soleil levant. Vous définirez et réglerez les travaux du printemps. "Au moyen de l'équinoxe et de la constellation Gniao vous fixerez le milieu de cette saison. Le peuple se répand alors dans la campagne." — Vous, dit-il au second des Houo, vous irez faire votre séjour à val-ambreuse, pour y rendre les honneurs au soleil couchant. Vous déterminerez les travaux de l'automne. "Au moyen de l'équinoxe et de la constellation Hiu vous marquez le milieu de cette saison. Le peuple alors respire, et les animaux sont dodus."

Les charges des deux derniers régionnaires sont à remarquer: "recevoir respectueusement le soleil levant. — Rendre les honneurs au soleil couchant." C'est donc là un acte d'idolâtrie qui remonte bien haut dans l'antiquité! Cette superstition s'est perpétuée dans le peuple chinois, et on la retrouve encore aujourd'hui dans certaines familles. Naguère, je visitais dans une pagode une sculpture sur pierre, remontant à la deuxième dynastie des Han, dont l'avènement est contemporain de la venue de Notre-Seigneur; cette sculpture représente le soleil avec ses rayons et la lune dans la moitié avec son disque. C'est donc qu'à cette époque le culte du soleil et de la lune était en vogue, vu que cette pierre était destinée à orner une tombe.

Ce culte du soleil se répandit rapidement parmi les peuples, car Job, qui vivait à une époque à peine postérieure à celle de Io, disait en se justifiant: Seigneur "si j'ai regardé le soleil dans son éclat et la lune dans sa marche brillante; si alors mon cœur a ressenti une secrète joie, et si j'ai porté ma main à ma bouche pour la baiser, ce qui est le comble de l'iniquité, et un reniement du Dieu très-haut..." Hélas! cette marche radieuse des astres à travers le ciel, au lieu de conduire le païen auprès du Créateur, n'a été pour lui qu'une pierre d'achoppement: c'est la beauté de ces astres qui l'a porté à leur rendre un culte criminel. Jamais, il n'a rien compris à la sublime parole de l'apôtre: "Les cieux racontent la gloire de Dieu. Coeli enarrant gloriam Dei!"

Fr. Marc Roscian, o.f.m.

## UNE ARME REDOUTABLE AU DEMON

Saint Edmond était un jour à la campagne avec d'autres enfants de son âge. Comme il aimait la prière et la solitude, il se sépara de ses compagnons pour aller se promener à l'écart dans une prairie, en produisant des actes affectueux envers Jésus-Christ. "Tout à coup, un charmant enfant se présenta à lui et le salua par ces mots: "Dieu te garde, mon cher Edmond!" Après quoi, il lui demanda s'il le connaissait. Edmond répondit que non. "Comment non? reprit le céleste Enfant; tu ne me connais pas, moi qui suis toujours à côté de toi? Eh bien, si tu veux me connaître, regarde-moi en face." Edmond, l'ayant considéré, lut sur son front ces paroles: Jésus de Nazareth, Roi des Juifs. — Alors le saint Enfant ajouta: "Voilà mon nom, et je veux qu'en mémoire de l'amour que j'ai pour toi, tu fasses tous les soirs le signe de la croix sur ton front en le prononçant. Par là, tu seras préservé de la mort imprévue, ainsi que tous ceux qui feront la même chose." Le démon lui avoua que c'était l'arme qu'il redoutait le plus.

Saint-Alphonse de Liguori.

## LA MODE A PARIS

Les modes passent vite à notre époque; les progrès du luxe sont tels que les robes du début de l'hiver semblent déjà démodées. Autrefois une élégante commandait des toilettes nouvelles à chaque saison. Maintenant, dans les défilés, les vernissages, les répétitions générales, on constate de mois en mois de légères modifications dans la silhouette. Malgré les difficultés économiques de l'heure présente, les femmes dépensent beaucoup pour leurs toilettes; c'est peut-être une des manifestations de ce désir de paraître qui caractérise l'après-guerre.

Ainsi les maisons de couture montrent les dernières créations de la mode parisienne. La ligne de la silhouette n'est pas sensiblement modifiée. On conserve la robe plate du haut, légèrement ajustée et à la jupe ample. Mais l'ampleur n'est plus disposée de la même manière que l'automne dernier. Les couturiers s'arrangent avec une habileté extrême, pour démoder et rendre même ridicules les toilettes d'une saison à une autre. Les godets qui firent fureur et que l'on a mis partout ont vécu. Ils seront remplacés par des plis, des volants et des effets de drapés. Les caractéristiques des modèles nouveaux sont d'abord une complication à désespérer les petites couturières qui regretteront le temps où triomphait la robe-soutane. Quel raffinement dans les formes; l'asymétrie marque presque toutes les robes dont les lignes du bas sont obliques et les bords des jupes irréguliers. Quelle fantaisie dans les détails! Les manches, que l'on négligeait ou supprimait l'an dernier, donnent souvent du chic à un costume; collantes du haut, elles s'agrémentent de petits ballons, de parements et un ruban et un galon viennent souligner le poignet; nous verrons aussi des manches éclaircies par des bouillants de lingerie blanche, et de larges revers d'organdi, qui rappellent ceux des mousquetaires.

On a souvent recours aux mélanges de tissus, qui permettent des dispositions originales; le voile imprimé s'emploie en garniture pour souligner une tunique, composer l'empèchement, et donner aux robes une grande souplesse.

La taille reste toujours basse, indiquée par des effets de garniture, ou par une large ceinture; dans ce cas le corsage blouise. Les jupes demeurent courtes, et descendent à peine au-dessous du genou. On a raison de dire que la Parisienne s'habille avec rien.

Les présentations des commissionnaires commencent chez les grands couturiers. Au sortir de nos rues boueuses et tristes, c'est un enlèvement de voir des mousselines fleuries d'une fraîcheur printanière et des foulards, au vif coloris. Ces robes légères, nous les imaginons évoluer sur les routes baignées de soleil, dans les libres jardins. Ce défilé de prestresses de l'élégance, vêtues d'étoffes délicates, nous fait oublier la pluie et le brouillard du Paris hivernal.

## SAUVEZ L'HOSTIE!

Je ne sais rien de plus touchant que ce petit fait, accompli dans un de nos villages envahi par l'ennemi; il est raconté par le religieux dominicain auquel un lieutenant soumit la difficulté et la solution qu'il avait donnée, à cause de l'iniquité de qu'il en gardait dans le secret de son cœur.

Des soldats... pénétrèrent à V-en-T. Le Curé monta au clocher pour regarder au loin si l'on peut attendre un secours prochain; il sait que des éclaireurs français sont dans le voisinage. Pourvu qu'ils ne soient pas surpris! Il descend. A peine est-il dans l'église que les ennemis y pénétrèrent, se jetèrent sur lui au moment où il se dirigeait vers le Tabernacle, l'accentuant d'avoir fait des signaux, l'entraînant au pied d'un arbre, face à son clocher, et le fusillèrent.

Avant de tomber, le prêtre voyant son sacristain en larmes, parmi les assistants terrorisés, lui dit: "Sauvez l'Hostie! sauvez l'Hostie!" et le visage de l'humble martyr s'exprimait qu'une angoisse; celle d'une profanation! Ne savait-il pas que, dans la paroisse voisine, les ennemis prenant le Tabernacle pour cible, avaient pulvérisé les Saintes Espèces...

Après qu'ils eurent assassiné le Curé, ils cherchèrent dans les habitations ceux qui allaient leur servir dans leur sinistre besogne par le son du clairon et le galop d'un escadron qui revenait en toute hâte pour encercler ces ennemis. En quelques minutes, ceux-ci étaient morts ou prisonniers.

Quand le calme fut rétabli dans le bourg, le sacristain vint trouver le chef de la patrouille qui s'installait dans l'église pour y passer la nuit.

"Notre Curé, avant de mourir, m'a recommandé de sauver l'Hostie... comment faire?"

"C'est le Saint Sacrement qu'il voulait dire... J'ai fait ma communion."

"Ben oui, c'est le bon Dieu. — Faudrait sauver l'Hostie, dit le sergent au brigadier."

"Crois-tu que le Curé n'ait pas enlevé le Bon Dieu?"

"Il n'a pas eu le temps, il a été

fusillé en arrivant, il a recommandé de veiller au Tabernacle.

"Faut y voir, car nous ne sommes pas en nombre suffisant pour garder le pays. Nous devons nous replier au petit jour, et alors?"

"— Que faire?"

"— Je vais demander à l'adjudant. Il se tint un conciliabule.

"— Si seulement j'avais un curé dans l'escadron!"

"— Tiens! voilà le lieutenant."

"— Ça va aller tout seul, il a communié avant-hier, je l'ai vu."

"— Le lieutenant, tout jeune, fut mis au courant de ce qui se passait. Il rougit légèrement, regarda la porte du Tabernacle brillant à la lueur des falots que tenaient les hommes et murmura:

"— "Oui, je crois que je suis en état de grâce."

Avec des précautions extrêmes, un respect infini, en se servant des outils apportés par le sacristain, le lieutenant parvint à faire une pesée qui ouvrit le Tabernacle.

Minuit sonnait au clocher. Les hommes se rapprochèrent. Le ciboire, voilé d'un pavillon de satin blanc, fut pris par le lieutenant qui le découvrit.

Une blanche et fragile hostie reposait au fond du vase sacré, il s'agenouilla. Les hommes entourant l'autel, quelques lumières en leurs mains, fléchirent le genou, et le lieutenant pensait et priait:

"O Dieu, caché, demeurant parmi nous, vous voyez votre Toute-Puissance pour rester soumis à nos épreuves en nous laissant le soin de vous défendre. Je vous adore. Pour vous soustraire à la profanation des Barbares, je vous offre un asile dans mon cœur. Pardonnez-moi audace Bénissez-nous tous!"

Il frappa sa poitrine:

"Seigneur, je ne suis pas digne, mais dites une parole, et je serai purifié."

Il prit l'hostie consacrée et communia, puis il resta immobile, les bras croisés sur la poitrine, dans une silence et de profonde adoration.

Quand il se releva, les hommes qui n'avaient pas fait un mouvement,

## SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

DE LA METROPOLITAN LIFE INSURANCE COPANY

Le radio n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Il ne doit pas être considéré purement comme instrument de transmission d'une part, et de réception d'autre part. Son rôle ne se limite pas à procurer de la musique vocale et instrumentale, ou des accords d'hystérie musicale — le jazz — au bénéfice des amateurs de la "danse des Kangourous". Le radio rend de précieux services aux politiciens en transmettant leurs discours que le public est forcé d'écouter bon gré malgré. Il transmet les délibérations d'assemblées publiques, et met au courant de ce qui s'y passe, ceux qui ne peuvent pas y assister. En un mot, on met le radio à toutes sauces.

Le rôle le plus récent qu'est appelé à remplir le radio, est celui de professeur de gymnastique. C'est un professeur qui ne fait pas de sollicitation non plus qu'il corrige ses élèves. Rien de plus facile que de devenir élève; il n'y a ni contribution ni inscription. L'essentiel est d'avoir de la bonne volonté et de se lever de bonne heure le matin. A 6.45 heures du matin, les élèves se mettent en position devant le dispositif, en attendant le signal du professeur invisible installé dans le haut de la tour de la Metropolitan Life. A l'heure précise, le haut parleur souhaite le bonjour à tous les élèves, puis la leçon commence.

Tenez-vous droit! — Les bras pendants! — Levez les bras tendus au-dessus de la tête! — Baissez les bras! — En haut! — En bas! — Haut! — Bas! — Haut! — Bas!

Et ainsi de suite pendant cinq minutes.

Halte! crie le haut parleur, et tous les élèves viennent au repos.

Le professeur donne des instructions au sujet des exercices de respiration, puis donne le signal de les commencer.

Chacun se met à respirer, à aspirer et à expirer.

Et ainsi de suite pendant cinq minutes. Le professeur donne des instructions au sujet des exercices de respiration, puis donne le signal de les commencer.

Chacun se met à respirer, à aspirer et à expirer.

Et ainsi de suite pendant cinq minutes.

Halte! crie le haut parleur, et tous les élèves viennent au repos.

Le professeur donne des instructions au sujet des exercices de respiration, puis donne le signal de les commencer.

Chacun se met à respirer, à aspirer et à expirer.

Et ainsi de suite pendant cinq minutes.

Halte! crie le haut parleur, et tous les élèves viennent au repos.

Le professeur donne des instructions au sujet des exercices de respiration, puis donne le signal de les commencer.

Chacun se met à respirer, à aspirer et à expirer.

Et ainsi de suite pendant cinq minutes.

Halte! crie le haut parleur, et tous les élèves viennent au repos.

Le professeur donne des instructions au sujet des exercices de respiration, puis donne le signal de les commencer.

Chacun se met à respirer, à aspirer et à expirer.

Et ainsi de suite pendant cinq minutes.

Halte! crie le haut parleur, et tous les élèves viennent au repos.

Le professeur donne des instructions au sujet des exercices de respiration, puis donne le signal de les commencer.

Chacun se met à respirer, à aspirer et à expirer.

Et ainsi de suite pendant cinq minutes.

Halte! crie le haut parleur, et tous les élèves viennent au repos.

Le professeur donne des instructions au sujet des exercices de respiration, puis donne le signal de les commencer.

Chacun se met à respirer, à aspirer et à expirer.

Et ainsi de suite pendant cinq minutes.

Halte! crie le haut parleur, et tous les élèves viennent au repos.

Le professeur donne des instructions au sujet des exercices de respiration, puis donne le signal de les commencer.

Chacun se met à respirer, à aspirer et à expirer.

Et ainsi de suite pendant cinq minutes.

Halte! crie le haut parleur, et tous les élèves viennent au repos.

Le professeur donne des instructions au sujet des exercices de respiration, puis donne le signal de les commencer.

Chacun se met à respirer, à aspirer et à expirer.

Et ainsi de suite pendant cinq minutes.

Halte! crie le haut parleur, et tous les élèves viennent au repos.

Le professeur donne des instructions au sujet des exercices de respiration, puis donne le signal de les commencer.

Chacun se met à respirer, à aspirer et à expirer.

Et ainsi de suite pendant cinq minutes.

Halte! crie le haut parleur, et tous les élèves viennent au repos.

Le professeur donne des instructions au sujet des exercices de respiration, puis donne le signal de les commencer.

Chacun se met à respirer, à aspirer et à expirer.

Et ainsi de suite pendant cinq minutes.

Halte! crie le haut parleur, et tous les élèves viennent au repos.

Le professeur donne des instructions au sujet des exercices de respiration, puis donne le signal de les commencer.

Chacun se met à respirer, à aspirer et à expirer.

Et ainsi de suite pendant cinq minutes.

Halte! crie le haut parleur, et tous les élèves viennent au repos.

Le professeur donne des instructions au sujet des exercices de respiration, puis donne le signal de les commencer.

Chacun se met à respirer, à aspirer et à expirer.

Et ainsi de suite pendant cinq minutes.

Halte! crie le haut parleur, et tous les élèves viennent au repos.

Le professeur donne des instructions au sujet des exercices de respiration, puis donne le signal de les commencer.

Chacun se met à respirer, à aspirer et à expirer.

Et ainsi de suite pendant cinq minutes.

Halte! crie le haut parleur, et tous les élèves viennent au repos.

Le professeur donne des instructions au sujet des exercices de respiration, puis donne le signal de les commencer.

Chacun se met à respirer, à aspirer et à expirer.

Et ainsi de suite pendant cinq minutes.

rer, à s'enfler le torse, à le réduire de volume puis —

Halte!

Suit des instructions à propos des exercices des jambes au fleuret. On se place en position. On se balance sur la jambe gauche; on glisse la jambe droite trente pouces en avant puis on la retire et ainsi de suite pendant cinq minutes.

Un mot d'explication; et tous les élèves se précipitent pour faire des "fendez-vous". — Les plus enthousiastes roulent sur le plancher, mais ça ne fait rien; le professeur continue à hurler dans son microphone. Puis...

Halte!

Tous les élèves sont hors d'haleine — On s'éponge le front tout en écoutant les dernières instructions du professeur, et — la leçon se continuera demain.

Tout de même, on a trouvé aux Etats-Unis, des centaines d'écoliers qui suivent ces cours de gymnastique, et comme résultat, c'est parmi ces mêmes écoliers que se recrutent ceux qui ont une santé plus robuste, et qui sont les plus assidus à l'école.

Tant il est vrai de dire que tout à son bon côté.

## LA PRIERE EN FAMILLE

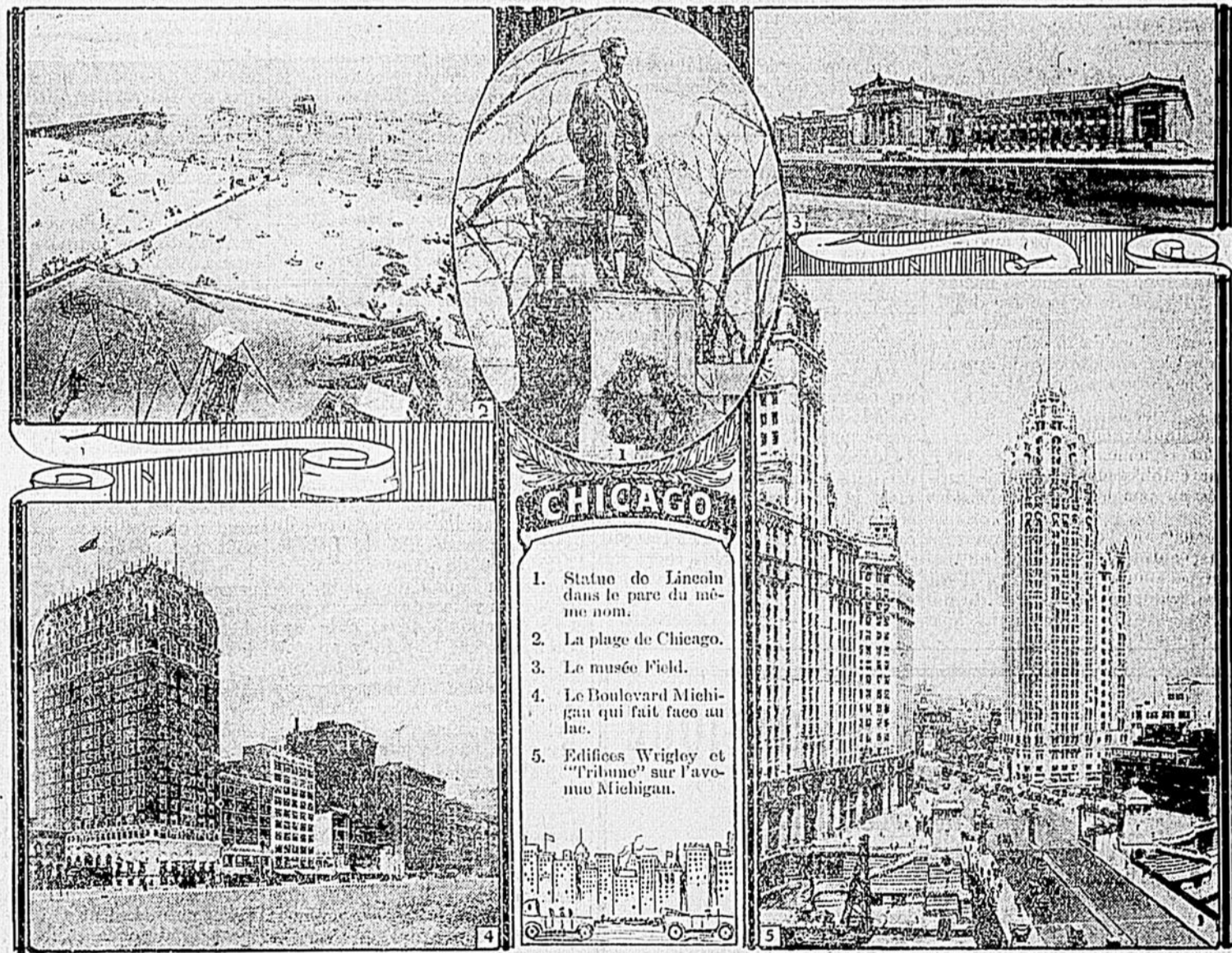
Quel spectacle plus émouvant dans sa douce simplicité que celui de tous les membres d'une famille, agenouillés devant le crucifix, unis dans un même élan de foi et d'amour... Comme il parle aux âmes attentives à sa voix, ce Christ familial, légué par les ancêtres! C'est à ses pieds que se sont séchées bien des larmes, guéries bien des souffrances aux heures d'épreuves et de découragement. Témoin muet des labours de la journée, il a reçu chaque soir les hommages de tous les membres de la famille. Dans le silence de la nature, tous les enfants se sentent heureux et confiants, sous le regard protecteur du Maître, qui tend amoureusement ses bras vers eux pour les attirer à lui.

Puisse la prière en commun continuer à monter vers le ciel de tous les toits chrétiens, afin que Jésus demeure le compagnon de nos travaux, le soutien de nos misères.

Père Deguire, C.S.C.

## Au Congrès Eucharistique de Chicago

Sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste.



1. Statue de Lincoln dans le parc du même nom.
2. La plage de Chicago.
3. Le musée Field.
4. Le Boulevard Michigan qui fait face au lac.
5. Edifices Wrigley et "Tribune" sur l'avenue Michigan.

A la suite des nombreuses demandes qu'elle a reçues de toutes parts et de l'invitation qui lui fut faite directement par le secrétaire général du Congrès Eucharistique de Chicago, de prendre un part officielle aux grandes cérémonies religieuses qui se dérouleront dans la populeuse cité américaine au mois de juin prochain, la Société Saint-Jean-Baptiste a décidé récemment d'organiser un grand pèlerinage national, dans le but de faciliter à ses membres, ainsi qu'à leurs amis, le voyage de Chicago.

Voici le texte du communiqué officiel qui fut remis aux journaux à la suite de la réunion du Conseil général de la Société, à Montréal, lorsqu'il fut décidé d'organiser ce voyage:

"A la suite de l'invitation qui lui a été adressée par le comité d'organisation du Congrès Eucharistique de Chicago, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organise au bénéfice des Canadiens-français de la province de Québec un voyage spécial dans le but de grouper sous ses auspices, ceux qui, au nom de l'élément français de notre province, veulent aller prendre part aux émouvantes cérémonies religieuses du juin prochain.

Ce voyage ne vient nullement en concurrence avec les voyages organisés par d'autres associations ou initiatives privées, mais notre Société a cru rendre hommage au patriotisme de ses membres et à leur dévotion à la foi catholique en leur facilitant le moyen de célébrer simultanément avec les sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Illinois, la fête nationale qui coïncidera avec la dernière journée du congrès eucharistique.

Ce voyage organisé sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste n'interviendra en rien dans le programme que la Société entend mettre à exécution pour la célébration de la fête nationale à Montréal, le 24 juin prochain. Cette célébration aura l'éclat qui convient à la circonstance et sous peu, des détails intéressants seront communiqués au public à ce sujet."

Désireuse d'assurer le transport rapide et confortable de ceux qui voudront profiter des avantages qu'elle offre pour le voyage de Chicago, la Société Saint-Jean-Baptiste a conclu des arrangements avec la Compagnie du Pacifique Canadien pour la formation d'un train, ou de plusieurs trains spéciaux, selon que l'exigera le nombre des pèlerins. Cette compagnie, dont les services sont pris comme modèles par toutes les autres organisations de transport du monde, verra à assurer le confort des pèlerins, non seulement sur ses trains, mais aussi dans la ville de Chicago durant le Congrès.

Les prix qui seront exigés pour ce voyage, dont la durée sera de sept jours entiers, sont les plus bas qui ont encore été soulevés. Ainsi, de Montréal, pour un lit-bas, chaque personne devra payer \$100.00; pour un lit-haut, \$95.00. De Québec,

pour lit-bas, \$112.00; pour lit-haut, \$107.00. Ces prix couvrent toutes les dépenses du voyage, exception faite pour les repas à Chicago, durant le Congrès. C'est-à-dire qu'ils comprennent le transport aller et retour; l'usage d'un lit, des vêtements-saisons et observations; les repas dans le wagon-restaurant; l'excursion de Chicago à Mundelein et retour; la visite de Chicago en auto-car; le logement durant 7 jours et 6 nuits, dans un hôtel select de Chicago; le transport des voyageurs et de leurs bagages; de la gare à l'hôtel et vice versa; à Chicago; le transport du hôtel aux endroits où auront lieu les cérémonies religieuses. L'encorement qui ne manquera pas de se faire sentir dans les hôtels de Chicago, durant ce congrès, n'empêchera pas les pèlerins de la Société Saint-Jean-Baptiste d'être logés confortablement, luxueusement même. Ils dormiront deux par chambre et non pas entassés cinq ou six dans une même pièce. C'est dire qu'on a vu à leur assurer un voyage agréable sous tous rapports. Ce pèlerinage qu'organise la Société Saint-Jean-Baptiste, avec le concours du Pacifique Canadien, n'est pas réservé uniquement aux membres de cette Société, mais est ouvert au public en général. Il prend la forme d'un hommage national canadien et comme tel devra recruter ses adhésions dans tous les milieux. La Société Saint-Jean-Baptiste était toute désignée pour entreprendre de constituer un groupe vraiment représentatif de tous les éléments de la population canadienne-française.

# RETAILLES

# En Ménage

Tel est le titre de la conférence qui sera donnée, à l'Hôtel de Ville, le 13 avril, courant par le R. P. Louis Lalonde, S. J.

Cette conférence est sous le patronage des Messieurs de la Commission Scolaire, et est organisée par l'Association des Institutrices de la ville. Le Père Lalonde est non seulement un des grands orateurs de notre race, mais il est encore un des sociologues les plus avertis que nous ayons en ce pays. Il a passé le fer rouge sur bien des plaies purulentes qui menaçaient les sources mêmes de notre vie nationale. Plusieurs de ses conférences sur des sujets sociaux ou nationaux ont éveillé l'attention de nos législateurs et hommes d'église, et ont été commentées à l'étranger.

Le titre de cette conférence "En ménage", est évocateur de tout un monde d'idées, et il n'y a aucune doute que l'éminent Jésuite, avec sa longue expérience des missions et des âmes, ses années d'enseignement et de ministère paroissial, appuyé sur un patriotisme fort et convaincu, saura tirer de ce sujet de grandes et fortes leçons, dont devront profiter particulièrement les gens mariés, jeunes et vieux.

M. l'abbé Eddie Hamelin, professeur au Séminaire, présentera la conférence. L'orchestre de l'Académie de la Salle donnera un concert avec le concours de deux chanteurs populaires de cette ville: MM. Descôteaux et Toutant.

Retenez bien cette date: 13 Avril. Billets en vente à la Pharmacie Normand et au couvent des Sœurs Marie-Réparatrice.

Provincialisme

Il faudra lire au complet l'argumentation de M. Magnan. Le problème qu'il traite touche à un point vital de notre Constitution. Les libertés provinciales sont en effet l'âme même de la Confédération et pour nous, du Québec, elles ont une importance capitale puisqu'elles nous assurent le choix des moyens essentiels à notre survie nationale et française. Le jour où, sur un point aussi important de toute vie nationale, l'Éducation des provinces dépendront d'un bureau Central, nous pourrions mettre un voile sur notre passé catholique et français, et nous résigner à la fusion lente mais irrésistible dans le grand tout anglo-saxon.

Remerciements donc M. Magnan de son opportune dénonciation et tâchons de faire qu'elle ne reste pas sans échos.

Abstentions

Les membres du "National Council of Education" doivent bientôt siéger à Montréal. Nombre d'éminents éducateurs Canadiens-français, dont les noms figuraient au début sur la liste de ceux qui devaient prendre part à ces assises, ont tenu à déclarer publiquement qu'ils n'assisteraient pas aux délibérations du dit "Council". C'est déjà une indication que les méfiances à l'égard de la machine de M. Magnan et qu'il a derrière lui une opinion qui compte et qui l'appuie! Ceci le consolera de cela!

Liberté légitime

A la fin du plaidoyer où il justifiait le bien fondé de ses inquiétudes à l'égard des menées du "National Council", M. C.-J. Magnan rappelle qu'un même temps qu'Inspecteur général des Ecoles, il est aussi l'aviseur pédagogique du département de l'Instruction publique

Le Tisserand.

# L'INFORMATION FEDERALE

## Lettre du Parlement

Ottawa, 5 avril 1926.

### Envoies pascales.

Congé de Pâques. Par toutes les routes du pays les législateurs sont dispersés, heureux de cette trêve et un peu surpris au fond de l'âme d'avoir duré collectivement jusque là. Trois mois bientôt, que l'on arrivait dans la capitale, un peu inquiets sur la durée du séjour qu'on y ferait. Cette députation nouvellement éclose des urnes populaires éprouvait vraiment des sensations peu banales et inaccoutumées; deux partis adverses de force quasi égale, un cabinet démantelé, un premier-ministre défilé et absent de la Chambre, des menaces sonores d'éviction prononcées par la gauche, des adjurations de s'en aller, au nom de l'honneur même, de la part d'une presse violente et injurieuse, l'air retentissant d'échos semeurs d'inquiétude. Comment tout ce tapage s'est-il donc calmé ou déposé sans résultat?

### Ne nous frappons pas.

Les chefs du parti ministériel semblent avoir adopté tout d'abord la devise de Clémenceau il y a vingt ans: "Ne nous frappons pas" équivalent de "Restons calmes", au valant de celle du maréchal Foch: "De quoi s'agit-il?" Car péril compris et analysé est à moitié évité. Or, de quoi s'agit-il en effet? L'opposition était revenue plus forte et le bloc ontarien dépassait de l'épaule le bloc québécois. Garde impériale compacte et intangible. Mais c'était tout de même bloc contre bloc, l'équilibre instable était ailleurs. On regardait le troisième groupe, qui détenait la clé du pouvoir: duquel des deux côtés de la balance allait-il se porter? Sans doute était-il hostile par nature au protectionnisme tout d'une pièce de la gauche, mais par contre il revenait de la bataille tout endolori et ranéuni contre le chef du gouvernement, pas toujours adroit à mesurer ses coups. Celui-ci servit de bouc émissaire pendant six semaines de débat ardu, que dirigeait un brillant substitut; le groupe agraire conspira Mackenzie King à titre larigot sous l'œil paternel du ministre de la Justice à qui personne n'a jamais pu en vouloir parce qu'il frappe franc et droit et les yeux dans les yeux. Il n'avait qu'à laisser dire et passer l'orage, chose facile à un homme de tact. Pendant ce temps, le premier-ministre en lisait de belles, le lendemain, dans les pages du **Hansard**. Mais il pouvait sourire et continuer de travailler, en rude Écossais à la besogne et ne concevant pas d'autre façon d'exister. Il partit pour Prince-Albert après qu'Ernest Lapointe lui eût conservé ce qu'il lui a donné en 1919, la direction suprême du parti libéral canadien. Et il acheva de détourner la ranque progressiste en déclarant de bonne foi: "Il est vrai que j'ai pu porter des coups trop forts, mais n'en ai-je pas reçu d'aussi rudes?" Le tiers-groupe se défiait un peu plus chaque jour, et ne vit bientôt plus d'objection grave à s'allier formellement. D'autant qu'il y était convié tacitement mais fortement, par l'attitude explicative, indulgente et attirante du super-logique député de Labelle. Cette force de démonstration rigoureuse indiquait d'un doigt magnétique aux amis de l'extrême-gauche la direction à suivre, et le papa Forke a la vue trop juste pour ne pas être entraîné, fâché ou non. De plus, entre ces deux Écossais honnêtes et obstinés, Mackenzie King et Forke, l'entente n'était-elle pas inévitable, fatale?

Elle se réalisa par une progression naturelle, nous disons "progression" sans jeu de mots, et maintenant l'alliance à base de coopération fonctionnelle comme une bonne automobile après quelques centaines de milles d'usage prudent. Entre temps, le premier-ministre est revenu à son siège, un peu confus sur l'heure mais toujours robuste et combatif. On le mettait en demeure de replâtrer, il a fait un signe et deux preux de l'Ouest et de l'Ontario ont accouru à ses côtés, armés de toutes pièces. Bref, le cabinet, qui n'était pas sûr d'être encore en vie au mois de janvier et qui présentait à l'assemblée une motion interrogative, "to be or not to be", autrement dit "Révé-je ou dors-je?" comme au café-concert, a repris aujourd'hui tout son aplomb et pourrait dire avec le philosophe: "Je gouverne, donc je suis".

### Il gouverne!

Car il gouverne, indiscutablement. On l'accuse même de gouverner à l'extrême-gauche, en accordant aux progressistes toutes leurs prétendues lubies, dont certaines ont du bon probablement. Il est vrai que ces accusations, proférées par la gauche tory, auraient

plus de force si cette dernière n'avait pas fait d'avances si marquées à sa voisine, au début, pour essayer d'acquiescer son influence. On a mauvaise grâce à reprocher à quelqu'un des actes auxquels on s'était implicitement engagé soi-même dans un moment troublant. Cet illogisme en action fortifiée encore le parti au pouvoir, qui décidément y apparaît accroché avec une suffisante solidité, au moins morale. Cela lui permet de se tourner du côté des besoins du pays, et d'y suggérer des solutions. Ainsi d'un projet de subventions allant de \$500 à \$1,000 aux acheteurs de fermes abandonnées, surtout dans les prairies, sommes remboursables par annuités faciles. C'est un effort pour rembourser les côtes du squelette ferroviaire, amagües par le découragement des "homesteaders" perdus dans la prairie souvent inhospitalière. A dire le vrai, personne n'en attend de résultats aussi vastes que ceux auxquels on s'attendait il y a quinze ans. A cette époque, le Canada se croyait des destinées du genre de celles de son voisin du sud: notre siècle se révélait tout glorieux et un demi-million de colons fécondaient nos terres chaque année. Désillusion: s'il en vient encore, on les regarde avec scepticisme, guettant leur traversée de la frontière vers des conditions économiques plus attrayantes. La foule appelle l'individu et toute cellule cherche à s'agglomérer, préférentiellement dans la plus forte agglomération, c'est la loi de l'attraction descendue du monde des astres et opérant dans l'économique, tout aussi rigoureusement.

### Peuplement.

Ce pays ne se peuplera que lentement, ce qui n'est peut-être qu'un mieux, et dans la mesure où il pourra rivaliser d'avantages, spirituels et matériels, avec son puissant voisin concurrent. On l'a dit avec hauteur de vues à la Chambre distraite, notre question de peuplement est une question d'unité morale et de logique en action. Colonne servile et manoeuvrée en sens souvent contraire à ses intérêts essentiels, comment pouvons-nous tenir tête à une force d'attraction comme celle du pays souverain qui nous presse sur toute l'étendue de problème de notre existence? Ce n'est pas une simple question de prêt rural ou de pension du vieil âge, il y faut regarder de plus haut et de plus loin, et le Parlement, disait M. Bourassa au milieu des rires du **University Club**, ne me paraît pas un centre bien intense de pensée et de réflexion, just now.

### Soucis des vieillards.

Pensions de vieillesse; on en a parlé toute une journée, cette semaine, et l'on y reviendra car il s'agit d'un projet de loi du gouvernement, qui a du reste été présenté par l'hon. M. J. H. King, ministre du Travail par interim. On a éprouvé l'impression qu'il ent été plus juste d'en attribuer la paternité aux influences progressistes; cependant l'idée mérite considération et le premier-ministre l'a défendue en général, sans toutefois s'engager à fond sur le texte présenté. L'opposition a accusé le gouvernement d'en vouloir faire du capital politique, au moyen des comités de contrôle ou de distribution des pensions, et l'hon. M. Mackenzie King s'est indigné contre cette insinuation, à laquelle il a répondu de façon assez inattendue, en citant des extraits de ce qu'il a écrit lui-même il y a une vingtaine d'années sur cette question. M. King notait déjà alors, et à plus forte raison aujourd'hui, la transformation sociale qui s'opère dans le monde à mesure du développement des industries. L'ouvrier individuel devient de moins en moins défendu contre les soucis de la vieillesse, et ce n'est pas avec les gages, mêmes élevés du moment, qu'il peut accumuler normalement de quoi subvenir à l'indépendance de ses vieux jours. Aussi convient-il qu'il puisse compter alors sur une raisonnable sécurité. Le député de Rimouski a bien fait remarquer qu'il existe déjà des rentes viagères de l'Etat auxquelles ont peut souscrire par versements annuels modérés ou autrement, mais cela ne paraît pas suffisant aux tenants de la protection de l'Etat. Il est vrai par ailleurs que d'autres trouvent que l'Etat s'ingère souvent trop dans les affaires de l'individu et de la famille, et qu'il ne verse pas son aide d'une main sans prendre de l'autre des privilèges abusifs sur la liberté individuelle. M. Bourassa a fait ressortir cela avec sa clarté d'information ordinaire et il sera sans doute tenu compte de son attitude à ce sujet. Somme toute, c'est une discussion renvoyée à plus tard, peut-être à une session ultérieure, et qui peut dire dans quelles conditions nouvelles sera tenue la prochaine session annuelle? Mais soyons tout à la joie de Pâques, et puisque

# PONT ST-MAURICE

Les offices de la Retraite ont été bien suivies par les dames et les demoiselles. La retraite s'est terminée le jour de Pâques par une communion générale. Nous espérons que Dieu bénira les bonnes résolutions de ces âmes si généreuses. —Le jour de Pâques à 7 heures du soir s'ouvrait dans l'église de la Ste-Famille, la retraite pour les hommes prêchée par le Rév. Père Gauthier, Eudiste, de Québec. Nous espérons que les hommes seront aussi généreux pour faire des sacrifices, que les dames et les demoiselles et qu'ils suivront avec fidélité les pieux exercices de la retraite.

### Baptêmes

Le 1er avril: Joseph-Paul-Louis-Philippe, enfant de Joseph Vallée et de Rose-Alma Byatt. Le 1er avril: Joseph-Ernest-Maurice-André, enfant de Armand DuBois et de Antoinette Gaulin. Le 4 avril: Joseph-Rolland, enfant de Albert Pitre et de Aimée Sergerie.

### Sépultures

1er avril, sépulture de Jos.-André-DeRepentigny, enfant de Jos. de Repentigny et de Laura Gagnon. 4 avril, sépulture de Marie-Laurie Montplaisir, fille de Wilfrid Montplaisir et de Rosianne Vaillancourt.

—Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Cora Bineau, qui était à l'hôpital St-Joseph depuis plusieurs jours est revenue dans sa famille.

### Pâques

La messe de Pâques fut des plus solennelles. Le célébrant fut l'abbé Chicoine, ayant comme diacre, M. le curé Fusey et sous-diacre le R. Père Louis LeDoré. Sermon par le R. Père Louis Le Doré.

# ST-JOSEPH DE LA MEKINAC

Du 27 au 31 mars, il y eut en cette mission, une grande retraite prêchée par le Rév. Père Pratte des Oblats de Marie-Immaculée. Les paroissiens de St-Joseph se firent un devoir d'assister aux exercices de cette retraite. Tous firent la communion et gagnèrent une première fois l'Indulgence du Jubilé.

Tous gardent un salutaire souvenir de ces quelques jours, pendant lesquels, tout en leur rappelant leurs devoirs de chrétiens, on es mit en garde contre les vices plus répandus et en particulier contre le blasphème. —M. Alphonse Doucet, parti avec sa famille, depuis quelques années, revient demeurer à St-Joseph.

—Si le projet du barrage sur la rivière Mékinac est mis à exécution, on dit que les travaux commencent à l'été.

Le gouvernement est vraiment ressuscité, soulignons-le, ce soit pour longtemps, et au pays, que ce soit pour son plus grand bien dans l'ensemble.

### Balle Franche.

Le gouvernement est vraiment ressuscité, soulignons-le, ce soit pour longtemps, et au pays, que ce soit pour son plus grand bien dans l'ensemble.

# SI JOB REVENAIT CONFERENCE DU REV. P. LEVI COTE O.M.I.

## Sous les Auspices du Cercle des Voyageurs

La Conférence donnée hier soir à l'Hôtel de Ville par le Père Côté ne peut se condenser dans un pâle et aride résumé de quelques lignes. Le Père Côté a parlé deux heures durant et son texte dru, serré, riche, de doctrine et d'idées, présenté avec un souci impeccable de variété et de richesse verbales, ne peut guère se résumer. Ce qui de plus, ne se met pas dans les colonnes rigides d'un journal, c'est l'allure extrêmement variée du débit. Le Père Côté a été tour à tour aimablement enjoué, souriant et malin.

La Conférence du Père Côté se divisait en deux parties. La première comportait le procès implacable du snobisme, cet "engouement factice et sot pour tout ce qui est en vogue, sans souci des conséquences qui pourrissent s'en suivre". Il est douloureux et étonnant, de voir, entre autres choses, notre race aux origines pures et saines, donner bêtement dans cet engouement pour tout ce qui nous vient de l'étranger. Dans son évolution générale l'humanité a traversé diverses périodes marquées surtout par des courants variés de doctrines et aujourd'hui elle a atteint une période de développement scientifique intense, développement qui se produit surtout dans le sens du confort et de l'amélioration des côtés matériels de la vie. De là, prédominance de l'esprit de luxe et de jouissance, développés surtout chez les riches et pratiqués Anglo-Saxons.

Dans cette phase d'évolution, notre race latine et catholique est particulièrement menacée. D'autant plus que nous ne mettons à nous défendre aucun souci ni réflexion. Inconsidérément, sottement, frôlement, nous endossons et faisons nôtres, toutes les coutumes, idées, moeurs, les races de mentalité et de religion étrangères nous fait accepter.

Pendant que nous donnons tête baissée dans tous ces courants dissolvants, insensiblement notre âme s'effrite, s'anémie, et perd les belles qualités qui faisaient sa splendeur et sa force. Nous changeons, une âme étrangère se superpose lentement à la nôtre et nous refusons de nous en rendre compte.

Aux clairvoyants qui dénoncent le danger, à ceux qui voient où nous menons notre irréflexion et qui voudraient nous arrêter, nous réservons les sarcasmes et les critiques. A quoi bon s'entêter, pourquoi se buter? Toutes les sévérités sont pour les champions de la race; jamais un blâme ni une désapprobation à l'adresse des assimilateurs! "Se coucher à plat ventre est facile et confortable pour ceux qui ont le cœur faible" et d'ailleurs, c'est bien posté de s'aplatir devant l'étranger et la masse de srobs se prête à cette cérémonie avec une docile fierté.

Et nous pardons; graduellement toutes nos belles particularités, tout ce qui faisait le charme et la grâce de l'existence; disparaît insensiblement; un masque laid et déformant se pose sur notre visage et nous nous laissons faire stupidement.

Le conférencier termine la première partie de sa conférence par un réquisitoire cinglant contre les tares et déformations de la vie moderne. D'un bistouri implacable il ponctionne les abcès, à coups de cravache il cingle les pautins emportés dans le tourbillon, et secoués par des saccades d'épilepsie collective. Il a, en justifiant certaines catégories de jouisseurs des clans de superbe et foudroyante indignation.

La conférence coupée par un intermède musical reprend et propose des directives. Il ne faut pas bouder le progrès, il y a dans la civilisation chrétienne et latine des puissances sélectives uniques que nous devrions faire servir pour notre plus grand bien.

Il convient d'ailleurs que nous y voyions! Si on érige en formule fondamentale le droit à la jouissance, il y a à craindre des remous. Ceux qui n'ont pas les moyens de jouir, sont la majorité et il y a à craindre de formidables bouleversements sociaux. Il ne faut pas croire qu'en s'étourdissant on arrête le jeu de certaines forces sourdes qui fatalement finiront, si on ne réagit, par tout bouleverser.

De grâce, regardons, réfléchissons! Comparons la vie actuelle avec celle d'il y a 15 ans. La marge entre ces deux vies est formidable et nul ne semble le réaliser! Ouvrons les yeux pendant qu'il en est temps!

Reprenons notre âme avant qu'elle ne soit déformée, reprenons le culte de nos traditions, restons de grâce ce que nous ont faits nos pères! Les modes, les engouements variés, la musique, les revues, le cinéma, le tourisme, les clubs neutres, vont nous déformer. Réfléchissons et réagissons!

Ce résumé peut laisser supposer chez le conférencier un pessimisme exagéré. Ceux qui ont entendu son admirable et irrésistible réquisitoire, documenté et charpenté de façon parfaite, ont compris qu'il n'y avait là que de la clairvoyance. Souhaitons que le texte de ce travail bienfaisant soit livré au public. Nous avons besoin d'être secoués.

Cette conférence organisée par le Cercle Catholique des Voyageurs comptera parmi les plus belles encore entendues ici.

Le conférencier avait été présenté à l'auditoire par M. L. Létourneau. En termes heureux, M. Létourneau avait su remercier tous ceux qui ont contribué au succès de la réunion. Sa gratitude n'avait pas oublié Mgr l'évêque-duc de Barce, Mgr Charlebois o. m. i., ni les autres distingués personnages présents à la fête.

L'allocution de remerciement fut donnée par M. le Chanoine Boulay qui en quelques brèves paroles sut traduire heureusement les sentiments de l'auditoire.

La partie musicale remplie par un groupe d'élèves du Séminaire, sous la direction de M. Turcotte, fut très goûtée. M. Hector Bourassa eut dans un solo: "Le Chant de Pâques" un fort encourageant succès et les honneurs d'un rappel

## AU CONGRES EUCHARISTIQUE DE CHICAGO

PAR TRAIN SPECIAL DU PACIFIQUE CANADIEN

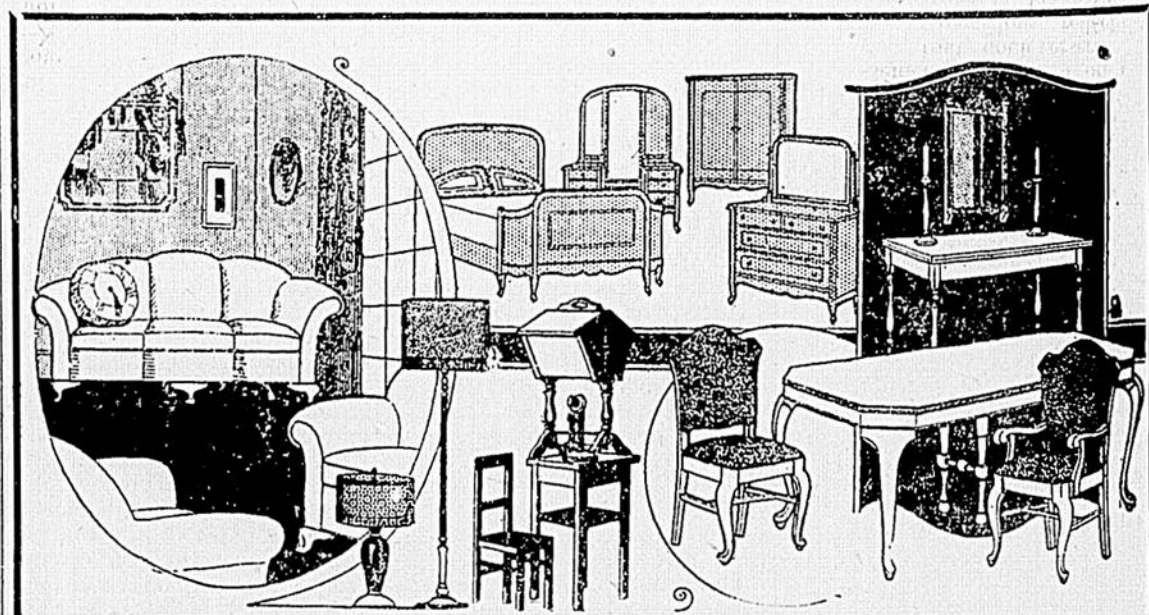
Sous les Auspices de La Société Saint-Jean Baptiste de Montréal

Départ de Montréal Gare Windsor Samedi matin le 19 juin. Retour à Montréal Gare Windsor Samedi matin le 26 juin.

Prix de:	Avec lit-bas	2 personnes dans lit-bas	lit-haut
Montréal	\$100.00	\$ 95.00 l'une	\$ 95.00
Québec	112.00	106.00 l'une	107.00

Prix proportionnellement réduit des autres endroits. Toutes dépenses comprises, excepté les repas à Chicago. Pour renseignements additionnels et pour réserver les places, s'adresser à la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, 296 Blvd St-Laurent, Montréal, ou à D. Chenevert, 178, rue Notre-Dame, Trois-Rivières ou autres agents du Pacifique Canadien.

Pour ceux qui désirent faire un voyage individuel ou par petit groupe, le Pacifique Canadien offre des livrets de coupons de la "Powers Tours" à \$45.00 et un prix réduit de un passage et demi pour aller et retour; ce livret couvrira toutes dépenses à Chicago, ainsi que réserves dans les meilleurs hôtels; renseignements supplémentaires au bureau de la ville, D. Chenevert, 178, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.



## A tous nos Amis de la Ville et du District

Nous venons justement de terminer de grandes réparations à notre magasin de meubles de la rue Du Platon et nous invitons cordialement nos amis à venir visiter notre établissement.

Que vous ayez l'intention d'acheter ou non, votre visite sera très hautement appréciée.

Vous aurez l'occasion de voir nos installations de meubles les plus pratiques et du plus dernier goût.

Tout le mois d'avril nos portes seront ouvertes aux visiteurs et nous serons heureux, en tout temps, de vous montrer le plus bel assortiment de meubles que Trois-Rivières n'a jamais vu.

# ALPH. LAURIN & CIE

42, rue du Platon, Les Trois-Rivières.